

Bilan opérationnel de l'ANP du 16 au 22 octobre 2024

**05 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés**

P05

**LE CARREFOUR**  
*Le journal du citoyen* 24ème année **D'ALGERIE**

N°7014 - JEUDI 24 OCTOBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

**Levée d'interdiction de l'importation  
des matières premières**

**Une bouée de sauvetage  
pour le transfert  
de Technologie**

P04

**Plafonnement des prix des produits de grande consommation**

# Les spéculateurs dos au mur



Lire en page 03

P07

**ORAN**

**La Radio locale et la Télévision rendent hommage au wali  
Un Forum de la jeunesse africaine  
avec 50 pays et 700 participants à Oran**

**Communes de Oued Tlelat, Boutlelis et El-Kerma  
Vers la distribution de près de 270 LPL**

**Pôle urbain Belgaid**

**Le refoulement des eaux usées refait surface**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr



## Fonds monétaire international et Banque mondiale Le gouverneur de la Banque d'Algérie prend part aux assemblées annuelles

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, participe du 21 au 26 octobre à Washington, aux assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM), a indiqué mardi l'institution dans un communiqué. Lors de ces assemblées, plusieurs sujets importants seront abordés, notamment les défis de la politique monétaire post-pandémique et les perspectives de réformes du Fond, en vue de répondre aux besoins de ses pays membres en matière de développement économique, a précisé la même source. A cette occasion, M. Taleb prendra part en sa qualité de représentant de circonscription de pays à la session plénière

de l'IMFC (Comité monétaire et financier international) du FMI et prononcera une allocution. En parallèle, il participera également à la réunion des pays du MENAP (Moyen-Orient Afrique du Nord Afghanistan et Pakistan) avec la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, ainsi qu'à des rencontres dans le cadre du Caucus africain et également avec le chef du département des Marchés monétaires et des capitaux ainsi que le chef du Département Moyen-Orient et Asie centrale du Fonds. L'agenda du gouverneur de la Banque d'Algérie comprend également des rencontres bilatérales avec ses homologues de banques centrales, a souligné la même source.

## Maison de la presse d'Alger

### Rassemblement de solidarité avec le peuple et les journalistes palestiniens



Des journalistes de différentes institutions médiatiques ont organisé, mardi à la Maison de la presse "Tahar-Djaout" (Alger), un rassemblement de solidarité avec le peuple et les journalistes palestiniens, "Martyrs de la parole", en raison des agressions qu'ils endurent dans le cadre de la guerre d'extermination menée par l'armée d'occupation sioniste à Ghaza depuis le 7 octobre 2023. Le président de l'Organisation nationale des journalistes algériens, qui a supervisé l'organisation de ce rassemblement de solidarité, Slimane Abdouche, a appelé les journalistes à travers le monde à "soutenir leurs confrères palestiniens

pour révéler la vérité et dénoncer les crimes de l'occupation sioniste", en guise de solidarité avec le secteur médiatique à Ghaza, victime "de la brutalité du terrorisme sioniste d'une ampleur sans précédent dans l'histoire de la presse mondiale". "Le soutien de l'Algérie à la Palestine est ferme et en adéquation avec les principes de Novembre et sa lutte contre la colonisation et l'injustice", a affirmé le président de l'Organisation, se félicitant "des démarches diplomatiques et des positions constantes de l'Etat Algérien en faveur de la cause palestinienne et des causes justes à travers le monde".

## Washington

### L'APN prend part à la réunion du Groupe géopolitique africain



L'Assemblée populaire nationale (APN) a pris part, mardi à Washington, à la réunion du Groupe géopolitique africain, et ce lors des travaux des réunions annuelles du réseau parlementaire sur le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM), a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. L'APN était représentée par les deux députés Salim Merah et Youcef Hamidi qui ont abordé "le rôle pivot joué par l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière dans la région du Sahel", et ce de par "sa position géographique et sa longue expérience dans la gestion des menaces sécuritaires". Les deux députés ont affir-

mé que l'Algérie œuvrait à "renforcer le dialogue et la coopération entre les pays du Sahel mais aussi à développer des solutions politiques et pacifiques aux crises régionales tout en s'acquittant du rôle de médiateur dans les conflits régionaux, favorisant, ainsi, les solutions négociées à la place des ingérences militaires". "Membre actif dans les initiatives régionales et internationales de lutte contre le terrorisme, l'Algérie s'emploie à un traitement radical de l'extrémisme, à travers des programmes de développement visant à améliorer les conditions socio-économiques dans les régions frontalières, ce qui réduit le risque de recrutement des jeunes par les groupes terroristes".

## Mettant en scène une soldate de l'entité sioniste

### Une série télévisée soulève un tollé au Maroc

La diffusion par la chaîne marocaine "2M" d'une série télévisée mettant en scène une soldate de l'entité sioniste a soulevé un tollé de protestations au sein de la population marocaine, opposée à la normalisation avec cette entité et engagée en faveur de la cause palestinienne. L'apparition de cette soldate dans la série diffusée, depuis le 28 septembre, est vivement critiquée par les Marocains qui ont appelé la chaîne "2M" à suspendre sa diffusion et à présenter des excuses publiques. En effet, la présence à l'écran de cette soldate sioniste a déclenché une vague de protestations sur les réseaux sociaux. Les activistes

ont critiqué le casting, estimant qu'une "actrice sioniste" ne devait pas participer à une série nationale. Ils se sont indignés également de la diffusion de cette série dans le contexte de l'agression sioniste génocidaire à Ghaza. Pour Aziz Hanaoui, membre de l'Observatoire marocain de lutte contre la normalisation, cette série est "une propagande cherchant à légitimer les sionistes d'origine marocaine". La diffusion de la série, au même moment où l'agression sioniste génocidaire à Ghaza et au Liban est à son paroxysme, revient à "embellir l'image des sionistes meurtriers", a-t-il déclaré à Al Jazeera.

## Service Universel des Communications Electroniques

### Ooredoo étendra sa couverture à 1 211 localités à faible densité de population

Relevant un défi technique et infrastructurel d'envergure nationale, le Ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Karim BIBI TRIK a supervisé le lancement officiel du projet de couverture de 1400 zones à faible densité démographique (Moins de 2000 habitants) répartis sur le territoire national, avec un réseau public des télécommunications mobiles. La Wilaya de Ain Defla a

abrité, ce lundi 21 Octobre, la cérémonie de lancement de ce projet de grande envergure, en présence du Wali M. Aissa Aziz Bouras et des représentants des autorités locales, ainsi qu'une délégation de Ooredoo, conduite par le Directeur Général M. Roni TOHME. La commune de Djelida, (Ouled SLAH), ainsi que celle d'El Amra, (TraiétH'maid) située à 1118 mètres d'altitude ont été les témoins privilé-

giés du lancement du réseau 4G au grand bonheur des populations locales, ce qui constitue une étape importante dans la réalisation des objectifs de ce projet qui touche 91 localités, affiliées à la Wilaya de Ain Defla, au titre des parts attribuées à Ooredoo et qui confirme la volonté commune pour garantir une couverture réseau optimale ainsi que de promouvoir l'inclusion numérique touchant, à l'horizon 2027,

1 211 localités à travers 40 wilaya du pays. Il convient de souligner qu'en vertu de l'arrêté ministériel, daté du 6 juin 2024, publié au Journal Officiel N°45 du 4 juillet 2024, ce projet ambitieux implique l'installation de 760 nouvelles antennes, permettant l'accès à des services des télécommunications mobiles voix et data de 4ème génération dans des zones enclavées.

**LE CARREFOUR**  
LE JOURNAL DU CITOYEN  
**D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST  
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration  
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN  
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41  
Président Directeur Général  
Lazreg Mohamed

Directeur de la Publication  
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique  
Benyoucef Mohamed

Conception PAO  
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem  
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest  
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:  
L'Entreprise Nationale de Communication,  
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP  
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42  
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45  
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: [www.lecarrefouralgerie.dz](http://www.lecarrefouralgerie.dz)  
E-mail: [lecarrefouroran@yahoo.fr](mailto:lecarrefouroran@yahoo.fr)

Tous les manuscrits et les photos remis  
au journal ne peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.

Plafonnement des prix des produits de grande consommation

## Les spéculateurs dos au mur

Par Synthèse de B. L.

La hausse récurrente des prix de produits de large consommation a poussé les pouvoirs publics à trouver les moyens et mécanismes pour lutter contre cette spéculation inquiétante qui a longtemps fait souffrir le pouvoir d'achat des Algériens. L'Etat a décidé de plafonner les prix de certains produits et compte aller jusqu'au bout de cette mesure dans le but de stabiliser le marché, protéger le pouvoir d'achat et dissuader les spéculateurs. Lors de son passage à l'émission «l'Invité du jour» de la Chaîne 3 de la radio nationale, directeur de la coopération et des enquêtes spécifiques au ministère du Commerce et de la Promotion des Exportations, Kamel Boukheddache, a déclaré que le ministère est prêt à mettre en œuvre des mécanismes juridiques et réglementaires pour plafonner les prix des produits de grande consommation. Il faut rappeler que le président de la République avait appelé «à une révision en profondeur de la réglemen-

tation de la commercialisation des produits nationaux à destination des consommateurs». Un nouveau texte de loi prévoira notamment la possibilité de fixer des prix maximums par décret en cas de tarifs jugés excessifs pour les produits saisonniers. Le chef de l'État a également ordonné au gouvernement de renforcer les contrôles, notamment sur les produits alimentaires, agricoles et pharmaceutiques. Selon Kamel Boukheddache, l'Etat se réserve le droit d'intervenir pour fixer des prix maximums en cas de perturbation grave du marché mais garantit, cependant, le principe de la libre concurrence quand celle-ci reste dans le cadre du raisonnable. «On peut agir sur plusieurs axes, conformément aux instructions du président de la République, pour appliquer un système de plafonnement des prix, aidé par l'article 5 de l'ordonnance 03/03 sur la concurrence», a-t-il indiqué ajoutant que cette mesure s'applique notamment aux produits de grande consommation lorsque leur prix connaît une hausse anormale. Le directeur

de la coopération et des enquêtes spécifiques au ministère du Commerce et de la Promotion des Exportations a fait savoir que toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens et que le ministère ne ménagera aucun effort pour remédier aux éventuelles pénuries, notamment en matière de produits agricoles. Les services de contrôle et de répression des fraudes sont mobilisés sur le terrain pour lutter contre les pratiques illégales et s'assurer du respect des prix fixés. Les produits agricoles sont particulièrement ciblés par ces contrôles. L'invité de la radio a rappelé que les textes de loi régissant les prix de ces produits sont désormais en vigueur et que les agents de contrôle veillent à leur application stricte. Toute hausse anormale des prix fera l'objet d'une enquête approfondie. En somme, le gouvernement algérien entend agir fermement pour maîtriser l'inflation et protéger le pouvoir d'achat des citoyens, en particulier les plus modestes.

Défenseurs des droits de l'Homme soutenant la cause sahraouie

## Lancement d'une campagne internationale

La Faculté des sciences politiques et des relations internationales (Alger 3) a annoncé, mardi, le lancement d'une campagne internationale des défenseurs des droits de l'homme soutenant la cause sahraouie et ce, à l'occasion d'un débat animé par les militants suédois solidaires avec la cause sahraouie, Benjamin Ladraa et Sanna Ghotbi. Lors du panel de discussion, le Pr Aaradj Slimane, doyen de la faculté des sciences politiques a annoncé le lancement «d'une campagne internationale pour les défenseurs des droits de l'homme soutenant la cause sahraouie», rappelant que l'invitation était ouverte à tous les militants des droits de l'homme pour la tenue de rencontres communes. Et d'ajouter que «les laboratoires de recherche relevant de la faculté sont ouverts pour présenter des thèses objectives et des visions scientifiques en faveur du droit imprescriptible et inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination».

Cette campagne intervient suite aux décisions de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) rendues récemment portant annulation des accords de pêche et de produits agricoles signés entre l'UE et le Maroc, mais aussi à la décision adoptée, jeudi dernier, par la quatrième omission de l'assemblée générale de l'ONU affirmant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Représentant l'ambassadeur de la République sahraouie en Algérie, M. Khalil Hamdi Mayara a prononcé une allocution, dans laquelle, il a salué l'action de solidarité des deux militants suédois, affirmant que «les Sahraouis leur souhaitent la paix dans leur noble mission». Selon lui, ce noble message de défense des droits de l'Homme concerne les cau-

ses de tous les peuples opprimés à travers le monde, dont les deux causes des peuples sahraoui et palestinien. A cette occasion, les deux militants suédois solidaires avec la cause sahraouie, Benjamin Ladraa et Sanna Ghotbi ont déclaré qu'ils tendaient, à travers leur campagne de sensibilisation «A vélo pour le Sahara occidental», à «transmettre la souffrance du peuple sahraoui». Les deux militants ont longuement évoqué leur décision d'effectuer cette tournée à bord de vélos pour une durée de deux ans, à travers 25 Etats, dont l'Algérie (dernière halte), une décision motivée par les violations commises par le Maroc au Sahara occidental.

Soulignant que «les étudiants sont un élément crucial pour corriger les injustices dans le monde», ils ont évoqué un sujet qu'ils ont qualifié d'«impressionnant», a savoir que de nombreux étudiants, notamment en Indonésie et au Japon, ont décidé de consacrer leurs recherches universitaires à la question du Sahara Occidental, ajoutant: «nous pensons qu'il est important pour les étudiants de voir par eux-mêmes ce que le colonialisme signifie à notre époque moderne, et de comprendre pourquoi nous devons continuer la lutte jusqu'à ce que nous mettons fin à cette injustice». De son côté, le recteur de l'Université d'Alger 3, Pr Rouaski Khaled, a indiqué que la faculté des sciences politiques et des relations internationales était la première halte de la tournée des militants suédois en Algérie, visant à sensibiliser à la question sahraouie et au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, relevant que les militants ont parcouru plus de 30.000 km dans le cadre de leur tournée à travers le monde et animé 120 conférences

dans les universités du monde entier. Le Directeur général de l'Institut national des études stratégiques globales (INESG), Abdelaziz Medjahed, a adressé un mot aux militants venus de la Suède, le pays qui était dirigé par le Premier ministre, Olof Palme, lequel avait sacrifié sa vie pour la lutte contre la discrimination raciale en Afrique du sud, est c'est le message que porte ces deux militants alors qu'ils luttent contre une autre discrimination.

A noter, les militants suédois solidaires avec la question sahraouie sont arrivés la semaine dernière en Algérie, dans le cadre de la poursuite de leur campagne de sensibilisation «A vélo pour le Sahara occidental», visant à défendre la cause sahraouie légitime.

Point de Vue

Par A. Benabdellah  
Jalildz62@gmail.com

## Plafonnement des prix : L'Etat veille au grain

Procéder au plafonnement des prix des denrées de première nécessité n'est pas une affaire sans risques, ni sans conséquences aléatoires. Ainsi, il faudrait procéder avec intelligence et rigueur. Il y aurait quelque part toujours des esprits maléfiques qui vont essayer de détourner ces décisions à leur compte. Donc, beaucoup d'attention et de vigilance seront recommandés dans ce genre de situation. Le plafonnement des prix est un ensemble de mesures visant, entre autres, à ignorer une nomenclature de produits de premières nécessités aux jeux spéculatifs des gangs de l'économie parallèle. C'est justement, la spéculation nuisible qui aurait brisé le principe universel de l'offre et de la demande. Le résultat, c'est que même si le produit est surabondant, il ne faudrait pas s'attendre à une chute des prix...les spéculateurs savent, comment maintenir les prix très hauts. En 2007 et par claquement des doigts, les prix de la sardine avaient fait un saut en longueur de 50 à 500 da, sans que le citoyen arrive à connaître les raisons de ce coup de folie...Justement, depuis cette date, les citoyens à la «petite bourse» ont été presque privés de la consommation de la sardine et d'autres variétés de poissons. Tout ce massacre se faisait au nom du marché libre et la libre entreprise. Alors que ni le marché libre, non plus la libre entreprise n'étaient vraiment impliqués dans ce foutoir...Cela nous rappelle, ces chefs ou ces théoriciens du terrorisme qui ont foutu la pagaille dans le pays, au nom de la religion... Le marché libre est un modèle économique soumis à des principes et des règles à suivre... La liberté dans cette acception n'a jamais voulu dire tremper le pays dans un désordre économique... Ce modèle avait bien réussi en Algérie du fait que beaucoup de personnes morales et physiques y avaient trouvé leurs comptes au dernier sou. Ils brassaient des milliards, parfois sans verser un centime au fisc. Tout est acheté et tout est achetable. Ils agissaient, très loin des lois et des règlements. La corruption est leur arme stratégique. Très peu de gens peuvent résister à la tentation magique de l'argent...L'argent illicite bien que sale, mais avant tout, c'est de l'argent facile. Voilà ce qui a fait le printemps des spéculateurs. Nous ne sommes pas contre le marché libre et la libéralisation morale et équilibrée de l'économie nationale, pourvue que ça se fasse dans un cadre de lois et de règlements sous le sabre tranchant d'un Etat fort.

Projet de loi de finances 2025

## Le budget proposé garantit la poursuite des efforts

Le directeur général du budget, Hadj Amri, a affirmé, mardi à Alger, que le budget proposé dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) 2025 garantira la poursuite des efforts consentis pour concrétiser les engagements fixés par les autorités publiques. Lors d'une audition de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de l'examen des dispositions du PLF 2025, présidée par le président de la Commission, Mohamed Hadi Oussama Arbaoui, en présence du directeur général de la prévision et des politiques au ministère des Finances, Kamel Meraghni, M. Amri a souligné que le projet budgétaire s'inscrivait dans une démarche visant à "renforcer les efforts des autorités publiques dans la relance des grands projets structurants, l'amélioration du pouvoir d'achat, la préservation du cadre de vie des citoyens, la garantie de la sécurité alimentaire et la poursuite du soutien des produits alimentaires de base". Ce projet vise, également, à "diversifier l'économie en soutenant l'investissement et en promouvant différentes initiatives, à combler les déficits dans les infrastructures de base, à sécuriser les voies de communication, et à mettre en place des programmes de rattrapage pour certaines wilayas du pays ainsi qu'à garantir l'approvisionnement en eau potable face à la pénurie d'eau", ajoute le même responsable. A ce titre, M. Amri a relevé certains efforts décidés par les pouvoirs publics dans les domaines économique et social, notamment les subventions pour les produits de large consommation. Il a fait état de l'allocation de 348,96 milliards de DA pour la filière des céréales au profit de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAC), 100 milliards de DA pour la filière du lait au profit de l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL), 100 milliards de DA pour assurer la stabilité des prix de l'huile et du sucre, 23 milliards de DA pour soutenir l'énergie, ainsi que 88 milliards de DA destinés aux eaux dessalées.

## Pôle &amp; Mic

Par B.Nadir

**Aucune crainte sur le pétrole !**

L'offre mondiale de pétrole brut est actuellement stabilisée grâce à la réduction de la production des pays de l'OPEP, qui ont diminué leur production de 6 millions de barils par jour, soit 6 % de la demande mondiale. Cette stratégie, visant à maintenir des prix élevés, devrait se prolonger jusqu'à fin 2024, avec une production stabilisée autour de 27 millions de barils par jour. Aux États-Unis, le secteur du pétrole de schiste cherche à améliorer sa rentabilité, tandis que le nombre de puits actifs diminue et la production se stabilise à 13,3 mbj. L'augmentation des stocks de brut américains, qui aurait atteint 1,64 million de barils la semaine dernière selon les chiffres de l'American Petroleum Institute, a exercé une pression sur les prix du pétrole. Cette augmentation a dépassé les attentes des analystes, qui avaient prévu une hausse de 300.000 barils. Les données officielles du gouvernement américain sur les stocks de pétrole sont attendues plus tard mercredi. En Russie, la production est passée sous 10 mbj. Globalement, l'offre mondiale de brut est inférieure à 82 mbj, avec des prévisions de demande pour 2029 allant de 106 mbj à 112,3 mbj selon les sources. La Chine cherche à relancer son économie, et ses importations de pétrole restent stables. Malgré les tensions au Moyen-Orient, les prix du pétrole n'ont pas encore été affectés, mais les conflits mondiaux augmentent les risques pour la production et la livraison. Une escalade pourrait entraîner une hausse des prix, ce qui augmenterait le risque d'inflation et mettrait en péril les prévisions de baisse des taux d'intérêt. Une dégradation du sentiment des consommateurs et des entreprises en cette dernière partie d'année aurait sans aucun doute des conséquences négatives pour les marchés financiers. « Sans écarter totalement ce risque, nos prévisions pour les cours du brut sont haussières et essentiellement fondées sur une évolution positive de la demande mondiale dans le contexte de reprise économique en 2025 et de niveaux d'inventaires pratiquement au plus bas des dix dernières années, selon le DoE. Nous estimons que les cours du WTI pourraient retrouver leur niveau de 90-95 dollars le baril en 2025 », estime Agafi. Goldman Sachs a prévu que les prix du pétrole s'établiraient en moyenne à 76\$ le baril en 2025, en tenant compte d'un surplus modéré de brut et de la capacité de réserve disponible parmi les producteurs de l'OPEP+, qui comprend l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et des alliés tels que la Russie, relaye Reuters.

## Forum parlementaire mondial 2024 Les efforts de l'Algérie pour la diversification de son économie soulignés

Les travaux du Forum parlementaire mondial 2024, organisé par la Banque mondiale et le Fonds Monétaire International, ont débuté, lundi à Washington, avec la participation de deux députés de l'APN, qui ont présenté les efforts de l'Algérie visant à diversifier ses exportations hors hydrocarbures, et l'encouragement du produit local. Les deux députés, Salim Merah, et Youcef Hamidi, ont participé, aux côtés des représentants du Conseil de la nation, à une séance consacrée au débat parlementaire sur les priorités discutées au niveau de leurs parlements nationaux, a précisé le communiqué de la chambre basse du Parlement. Dans ce cadre, M. Merah a présenté "les efforts de l'Algérie en termes de diversification de ses exportations hors hydrocarbures, d'encouragement du produit national, de protection du pouvoir d'achat du citoyen algérien et de préservation des réserves de change, de manière à renforcer l'économie algérienne et à préserver sa stabilité", selon la même source. Le député s'est félicité du rôle du Parlement dans la promulgation des lois régissant les établissements financiers, productifs et d'investissement, ainsi que du rôle de la diplomatie parlementaire dans la promotion des opportunités économiques et commerciales offertes en Algérie.

## Exposition de produits algériens à Doha

**Une opportunité pour un véritable partenariat entre les deux pays**

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni, a affirmé, lundi à Doha (Qatar), que l'Exposition des produits algériens à Doha, dont il a présidé l'ouverture, constitue une continuité de la feuille de route établie entre les deux pays pour mettre en place un plan concret pour un partenariat réel et des échanges commerciaux fondés sur le principe gagnant-gagnant. S'exprimant en marge de l'ouverture de cet événement économique, accompagné du ministre de l'Environnement et du Changement climatique qatari, Abdullah Ben Abdelaziz ben Turki Al Subaie, M. Zitouni a fait savoir qu'il s'agissait "de la première exposition algérienne organisée au Qatar", avec la participation de plus de 150 entreprises algériennes représentant tous les secteurs de production en Algérie. Les produits exposés par ces entreprises "ont connu un grand succès et ont contribué à réaliser l'autosuffisance en Algérie, en plus de leur orientation vers l'exportation", a-t-il dit. Après avoir rappelé que l'Algérie



avait atteint un objectif de 7 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures, avec un programme visant à atteindre près de 30 milliards de dollars d'ici 2030, le ministre a souligné que cet objectif a été fixé "sur la base des données des entreprises productrices en Algérie, d'une part, et des relations de partenariat entre l'Algérie et d'autres pays, dont le Qatar, d'autre part". L'ouverture de cet événement économique, qui intervient dans le cadre du renforcement des relations économiques et commerciales entre

l'Algérie et le Qatar, et qui vise à faire connaître au marché qatari la qualité et la diversité des produits algériens, s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Qatar, Salah Attia, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, du président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Charaf Eddine Amara, ainsi que du président de l'Association des hommes d'affaires qataris, Cheikh Faïçal Bin Qassim Al-Thani.

## Levée d'interdiction de l'importation des matières premières

**Une bouée de sauvetage pour le transfert de Technologie**

Par Nadira FOUADAD

Les réactions étaient mitigées, diverses et diversifiées en réaction à la dernière décision du président Tebboune tenue lors du dernier conseil des ministres d'ordonner l'importation des matières premières. Effectivement et lors de sa dernière réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche dernier, il avait instruit de cesser l'interdiction des opérations d'importation des matières premières utilisées dans la production et dans les industries vitales. Selon l'avis du vice-président du CAPC que nous avons joint hier, celui-ci a approuvé cette décision qui vient à point nommé pour booster notre Économie. En effet,

selon Moncef Boudjerba, la CAOC a accueilli favorablement la décision du président Tebboune lors du dernier conseil des ministres, tenu dimanche dernier, de lever l'interdiction d'importation des matières premières. Pour lui cette décision est courageuse puisqu'elle contribue au transfert de technologie, une condition d'une extrême importance. Il a exhorté tous les industriels, opérateurs, Gouvernement et autres acteurs pour la conquête du marché africain. De par sa situation géostratégique, l'Algérie est un carrefour d'échanges où il est important de participer au transfert de technologie vers les IDE. Selon le vice-président du CAPC, cette mesure est salubre dont la mesure où elle permettra de

sceller des accords et des partenariats gagnant-gagnant pour la conquête du marché africain, celui du Moyen-Orient, etc. Notre industrie, conclut-il, est une Industrie de haute qualité d'où l'impératif de renforcer la cohésion et de conjuguer les efforts avec tous les acteurs activant dans cette sphère pour un bon ancrage sur le plan national ou international. Pour le président du CLOA, celui-ci a approuvé cette décision du président de la République qui selon ses propos protège l'économie nationale et encourage l'investissement et la production nationale, aussi, elle préserve les réserves de change, nous conclut Adel Bedjaoui, président du CLOA que nous avons saisi pour connaître son avis sur cette décision.

## Trésor public

**La valeur des investissements en cours avoisine les 5.970 mds DA**

La valeur des investissements en cours du Trésor public s'élève à près de 5.970 milliards DA, bénéficiant à 11 secteurs économiques, a fait savoir lundi le directeur général (DG) du Trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat au ministère des Finances, Hadj Mohamed Sebaa. Lors d'une audition devant la Commission des finances et du budget de l'APN, dans le cadre de l'examen des dispositions du projet de loi de finances (PLF) pour l'exercice 2025, présidée par Mohamed Hadi Oussama Arbaoui, président de la commission, M. Sebaa a précisé que la valeur des investissements du Trésor, accordés sous forme de crédits à divers organismes publics (en cours d'engagement), a atteint 5.969,12 milliards DA, consacrés au financement de 267 projets répartis sur 11 secteurs économiques. Ces crédits ont bénéficié à plusieurs orga-

nismes publics, dont la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), l'Algérienne des autoroutes (ADA), l'Entreprise du métro d'Alger et Sonelgaz, ainsi qu'aux entreprises de dessalement de l'eau de mer, précise-t-il. Le Trésor vise, à travers ces financements, à garantir le parachèvement des projets en cours et à lancer de nouveaux projets répondant aux besoins de développement du pays et renforçant les infrastructures de base dans divers domaines vitaux, ajoute l'intervenant. En ce qui concerne le niveau de mise en œuvre des dépenses du budget de l'Etat, M. Sabaa a souligné qu'au cours du premier semestre de 2024, une augmentation significative de 34 % en base annuelle a été enregistrée, atteignant 6.946 mds da, stimulée par l'augmentation des dépenses du personnel, des dépenses d'investisse-

ment et des dépenses de transfert qui ont connu des augmentations de 365 mds da, 543 mds da et 490 mds da respectivement par rapport au premier semestre de 2023. Le directeur général prévoit que le niveau de mise en œuvre des dépenses publiques atteindra plus de 90 % d'ici fin 2024 par rapport aux révisions de la loi de finances 2024, ce qui représente une amélioration par rapport au niveau de mise en œuvre des dépenses budgétaires qui était de 80 % en 2023. S'agissant des dispositions du projet de loi de finances pour l'année 2025 concernant le trésor et la comptabilité, M. Sabaa a expliqué qu'elles visent principalement à renforcer la capacité de l'Etat à financer les projets stratégiques et les infrastructures, à soutenir l'activité économique, à diversifier les produits financiers et à renforcer la solidité financière du Fonds national d'investissement (FNI).

Bilan opérationnel de l'ANP du 16 au 22 octobre 2024

## 05 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte anti terroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont exécuté, durant la période allant du 16 au 22 octobre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national: Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des unités de l'Armée Nationale Populaire, le terroriste dénommé «OUALALA Yahia» dit "Nasser", s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6ème Région Militaire, en sa possession un (1) fusil semi-automatique de type Simonov, une quantité de munitions et d'autres effets. Tandis que des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont arrêté (5) éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'Armée Nationale Po-



pulaire ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, (34) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de (8) quintaux et (60) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (64,7) kilogrammes de cocaïne et (107.029) comprimés psychotropes ont été saisis. A Tamarrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezzam et Illizi, des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont arrêté (380) individus et saisi (44) véhicules, (188) groupes élec-

trogènes, (124) marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. De même, (17) autres individus ont été arrêtés et un (1) pistolet mitrailleur de type kalachnikov, (14) fusils de chasse, un (1) pistolet automatique, (30.215) litres de carburants, ainsi que (3) quintaux de tabac et (202,81) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national.

Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer

## Le programme d'action vise à réduire le nombre de cas

Le programme d'action de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer pour la période 2024-2028 vise à réduire le nombre des cas de cancer et partant celui des décès, a déclaré mardi le président de la commission, Pr. Adda Bounedjar. "Le programme d'action de la commission présenté, mardi, lors d'une séance de travail tenue par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avec les membres de la commission, a pour objectif de réduire le nombre de cas de cancer et celui des décès", a précisé le Pr Bounedjar dans son intervention lors du Journal télévisé (JT) du 20h sur la chaîne de télévision publique. Qualifiant sa rencontre avec le Président de la République de "riche et transparente", M. Bounedjar a indiqué qu'elle avait permis d'évoquer "plusieurs thèmes relatifs au programme d'action de la commission". "Après avoir pris connaissance des obstacles administratifs entravant l'ac-

quisition des réactifs, des équipements médicaux et des médicaments, le Président de la République a donné des instructions pour la préparation d'un décret présidentiel portant sur la levée des entraves pour une prise en charge optimale des malades", a fait savoir le responsable. Le Président de la République a instruit le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale de prendre en charge, via la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), le traitement par radiothérapie des enfants cancéreux, a-t-il ajouté. Lors de cette séance, la Commission a présenté un exposé sur son programme d'action pour la période 2024-2028 qui repose sur cinq axes, avec en tête la prévention qui, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), est à même d'éliminer les causes de la maladie et partant réduire le nombre de cas à plus de 50% et celui des décès de 20 à 30%, a-t-il précisé. "Le deuxième axe du programme d'action

concerne le dépistage précoce, notamment des cancers les plus répandus en Algérie, à l'instar du cancer du sein, du cancer colorectal et du cancer de la prostate", selon le président de la Commission, soulignant que le dépistage précoce évite le développement rapide du cancer et empêche sa propagation. Quant au troisième axe, Pr Bounedjar a dit qu'"il concerne le diagnostic précoce qui est à même d'augmenter le taux de guérison, pouvant atteindre 97% pour le cancer du sein, à titre d'exemple". Le quatrième axe du programme d'action de la Commission porte sur "la prise en charge du patient atteint du cancer et de son parcours thérapeutique", dont les résultats seront positifs, tant pour le malade (augmentation du taux de guérison) que pour le Trésor public (réduction des coûts des soins), a-t-il fait savoir, estimant que la prise en charge du patient au début de la maladie améliorera son parcours de soin.

Prévention et lutte contre le cancer

## La Commission nationale présente son programme devant le président de la République

La Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer a présenté mardi, devant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, son programme pour la période 2024-2028, a indiqué le président de la Commission, Pr Adda Bounedjar. Dans une déclaration à l'issue de la séance de travail tenue par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune au siège de la présidence de la République, avec les membres de la Commis-

sion nationale de prévention et de lutte contre le cancer, Pr Adda Bounedjar a fait savoir que la commission avait présenté lors de cette séance un exposé sur son programme d'action 2024-2028, qui renferme cinq (5) axes à savoir "la prévention, le dépistage précoce, le diagnostic précoce, la prise en charge des patients atteints de cancer et de leurs parcours, et la recherche en oncologie". Lors de cette séance de travail, "le président de la République a ordonné de préparer un dé-

cret présidentiel afin de lever tous les obstacles liés à l'acquisition des médicaments, des équipements médicaux et des réactifs relatifs au cancer", a indiqué le président de la commission. Et d'ajouter que le président de la République a donné des instructions au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale "pour prendre en charge, par le biais de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), le traitement par radiothérapie

des enfants atteints de cancer". Pour rappel, la séance de travail s'est déroulée en présence du président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, Pr Adda Bounedjar, du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire (ANSS), Pr Kamel Sanhadji, du ministre de la Santé, Abdelhak Saihi et du président directeur général du Groupe Saidal.

Commune de Tazoult (Batna)

## Un télescopage entre deux véhicules fait 05 blessés grave

Un grave accident de la route a eu lieu, hier matin dans la wilaya de Batna, plus précisément sur le chemin national N° 31, dans la commune et la daïra de Tazoult. L'accident s'est produit à 7h25 et a impliqué deux véhicules, selon un communiqué de la Protection civile. Selon la même source, ce télescopage a fait cinq blessés, tous âgés entre 39 et 71 ans. Les victimes, qui souffraient de blessures de gravité variée, ont été rapidement prises en charge par les équipes d'intervention présentes sur les lieux. Elles ont été transportées d'urgence vers l'hôpital local pour recevoir les soins nécessaires. Les autorités compétentes enquêtent actuellement pour déterminer les causes précises de cet accident.

Médicaments

## Mise en garde contre toutes pratiques susceptibles d'entraîner des tensions

Le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a mis en garde, mardi, dans un communiqué, l'ensemble des opérateurs intervenant dans la chaîne du médicament contre toutes les pratiques commerciales susceptibles d'entraîner des tensions ou des ruptures d'approvisionnement de certains médicaments. "Dans le cadre du plan d'action visant à assurer la disponibilité et l'accessibilité du médicament aux citoyens, le ministère de l'Industrie et de la production pharmaceutique rappelle à l'ensemble des opérateurs intervenant dans la chaîne du médicament (producteurs-importateurs, distributeurs en gros et pharmaciens d'officine) que toutes les pratiques commerciales susceptibles d'entraîner des tensions et/ou ruptures d'approvisionnement de certains médicaments en n'importe quel point du territoire national, sont strictement interdites et sont passibles de sanctions administratives, financières et pénales conformément à la législation et la réglementation en vigueur", est-il précisé dans le communiqué. A cet effet, le ministère a mis à la disposition de tous les intervenants dans la chaîne du médicament le portail web ( <http://portail.miph.gov.dz/requetemedic/> ) pour "toute dénonciation ou réclamation contre toute forme de pratiques commerciales illégales concernant le médicament". "Toute réclamation doit porter l'identification du requérant et être accompagnée d'éléments informatifs justificatifs permettant sa prise en charge", a-t-on souligné de même source.



## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Oran  
Daïra d'Arzew  
Commune d'Arzew  
NIF: 001827019005936

### Avis D'attribution Provisoire D'un Marché

Conformément aux dispositions de l'article 65 – alinéa 2 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, la commune D'Arzew informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimal N°.03/2024 relatif :

Réhabilitation de l'annexe administrative en 04 lots  
Lot 01 : Réhabilitation de l'annexe administratif A HAI EMIR  
ABDELKADER

Que le contrat est attribué provisoirement à l'entreprise EURL WALD TATA pour un montant de : 4.017.321,00 DA/TTC et un délai de 45 Jours .  
Date de parution sur les journaux de l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale :

Paru en langue nationale le 30/01/2024 sur le journal CARFOUR D'ALGERIE  
Paru en langue étrangère le 30/01/2024 sur le journal BOLA

Entreprise	Montant de la Soumission	Délai	Note technique	NIF	Observation
EURL WALD TATA	4.017.321,00 DA/TTC	45 Jours	56,34/100 pts	001827019005936	Moins disant

Conformément à l'article 82 du code des marchés publics et délégation du service public, les soumissionnaires non retenues peuvent adresser un recours auprès de la commission des marchés de la commune d'Arzew dans un délai de 10 jours à compter de la date de parution du présent avis.

Le président de l'Assemblée  
Populaire Communale

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431013221 24.10.2024

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
DE LA WILAYA DE SAIDA  
NIF : 412029000020051

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

#### REALISATION D'UNE AUBERGE DE JEUNES 50 LITS A HAMMAM RABI EN LOT UNIQUE.

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et l'article 46 de la loi n°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, La direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Saida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimal du projet portant : REALISATION D'UNE AUBERGE DE JEUNES 50 LITS A HAMMAM RABI EN LOT UNIQUE, Parue dans les journaux : LE CARREFOUR D'ALGERIE en date du 22/09/2024 et BOLA date du 22/09/2024.

Après analyse et évaluation des offres, l'attribution provisoire est suivant le détail cité ci-dessous :

Entreprise	Note Tech	Montant Proposé	Montant après correction	Délai de réalisation	N.I.F
ETS ARBAOUI MED EL AMINE	60,50 pts	80.573.664,19	78.727.878,99	08 mois	186080100112186

- Tout soumissionnaire qui conteste le choix par le service contractuel peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Saida dans un délai de (10) jours qui suivent la publication du présent avis dans les journaux quotidiens nationaux et au BOMOP, et cela conformément à l'article 56 la loi n°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

-Toute fois les autres soumissionnaires peuvent se rapprocher du service contractant, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières au plus tard 03 jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire du marché.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431013219 24.10.2024

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Oran  
Daïra d'Arzew  
Commune d'Arzew  
NIF: 16429030008918700000

### Avis D'attribution Provisoire D'un Marché

Conformément aux dispositions de l'article 65 – alinéa 2 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, la commune D'Arzew informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimal N°.03/2024 relatif :

Réhabilitation de l'annexe administrative en 04 lots  
Lot 02 : Réhabilitation de l'annexe administratif Cité AHMED  
ZABANA

Que le contrat est attribué provisoirement à l'entreprise ZEMMOURI KADDOUR pour un montant de : 4.438.700,00 DA/TTC et un délai de 30 Jours .  
Date de parution sur les journaux de l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale :

Paru en langue nationale le 30/01/2024 sur le journal CARFOUR D'ALGERIE  
Paru en langue étrangère le 30/01/2024 sur le journal BOLA

Entreprise	Montant de la Soumission	Délai	Note technique	NIF	Observation
ZEMMOURI KADDOUR	4.438.700,00 DA/TTC	30 Jours	62/100 pts	16429030008918700000	Moins disant

Conformément à l'article 82 du code des marchés publics et délégation du service public, les soumissionnaires non retenues peuvent adresser un recours auprès de la commission des marchés de la commune d'Arzew dans un délai de 10 jours à compter de la date de parution du présent avis.

Le président de l'Assemblée  
Populaire Communale

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431013224 24.10.2024

## République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE  
Direction des ressources en eau  
DE LA WILAYA DE SIDI BEL ABBES  
NIF : 09752201900438

### ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation des services public, La Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Sidi Bel Abbes informe l'ensemble des entreprises ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec capacités minimales relatif au :

Acquisition des compteurs d'eau pour la commune de Dhaya,

Dans le cadre de l'opération : «Raccordement de la commune de Dhaya au système de transfert de chott gherbia».

Paru par voie de presse dans les quotidiens nationales "منبر الأمة" et « LE CARREFOUR D'ALGERIE » en date du 05/06/2024 que l'attribution provisoire a été établie comme suite :

Intitulé du projet	Entreprise retenue	Montant de l'offre	Montant de l'offre après correction	délai	NIF	NOTE Technique
Acquisition des compteurs d'eau pour la commune de Dhaya. Dans le cadre de l'opération : «Raccordement de la commune de Dhaya au système de transfert de chott gherbia».	MEKSI ABDELLAH SIDI BEL ABBES	56.525.000,00 DA	56.525.000,00 DA	02 mois	171220105195110	70,49

Tout entreprise contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis auprès du comité des marchés publics de la wilaya de SBA et ce conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation des services publics.

LE DIRECTEUR DES RESSOURCES EN EAU

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2431013209 24.10.2024

«Bati Ouest 2024» du 23 au 27 octobre

## Plus de 120 exposants nationaux et étrangers à la 21ème édition

Sous le haut patronage du wali d'Oran, la 21ème édition du Salon international de l'immobilier, du bâtiment, du logement et des travaux publics "Bati Ouest 2024" se tient du 23 au 27 octobre courant au Centre des Conférences Mohamed Ben Ahmed d'Oran. Organisé par "SB Events Com Company", cet événement rassemble des professionnels et des experts du secteur et attirera plus de 120 exposants nationaux et internationaux, notamment d'Espagne, de Chine, de Turquie et d'autres pays, ainsi que des institutions bancaires spécialisées dans le logement et des établissements du secteur de la formation professionnelle.

Ce rendez-vous économique constitue un espace de rencontre et d'échange d'expériences entre les professionnels du secteur de l'immobilier et du logement, et permet d'établir des partenariats avec les institutions étrangères participantes. En marge de ce salon, et à l'initiative de "SB Events Com Company", des rencontres B2B seront organisées entre des opérateurs économiques al-

gériens et étrangers dans le but de favoriser les partenariats et de stimuler les conférences sur les secteurs du bâtiment, du logement et des énergies renouvelables en Algérie. Ce qui caractérise cette édition, c'est la présence de plus de 40% d'exposants en tant que nouvelles entreprises spécialisées dans la production de matériaux de construction, qui aspirent à commercialiser leurs produits, en particulier dans les régions ouest et sud-ouest du pays. Ainsi, nous aspirons à concrétiser la volonté des plus hautes autorités du pays de donner davantage d'opportunités aux jeunes ayant des idées et aux nouvelles entreprises désireuses de conquérir ce secteur, afin de leur permettre de contribuer à créer la compétitivité et à participer à la construction du pays. Pour rappel, la précédente édition du Salon international de l'immobilier, du bâtiment, du logement et des travaux publics a connu un succès sans précédent, tant en termes d'organisation, de professionnalisme des exposants que de fréquentation, avec un afflux important de visiteurs, notamment des pro-

fessionnels, qui ont atteint près de 5 000 personnes. Ils ont découvert les nouveautés en matière de matériaux de construction et certaines offres immobilières, en plus de la conclusion de plusieurs accords entre les entreprises de production de ciment et certains promoteurs immobiliers, ainsi que l'établissement de relations commerciales entre les opérateurs économiques locaux et les entreprises nationales, notamment dans le domaine de l'immobilier et du logement, à travers des rencontres bilatérales visant à encourager les partenariats.

Le salon constitue également une plateforme dynamique pour le développement du secteur de la construction, grâce à la disponibilité des matières premières au niveau local, renforçant ainsi sa position d'événement économique incontournable. Il offre aux exposants l'opportunité de présenter leurs entreprises et leurs projets futurs, et d'échanger avec des entreprises étrangères pour acquérir de l'expérience et transférer les nouvelles technologies utilisées dans le domaine.

La Radio locale et la Télévision rendent hommage au wali

## Un Forum de la jeunesse africaine avec 50 pays et 700 participants à Oran

Par B.Habib

La presse locale dans son ensemble a rendu mardi à Oran un vibrant hommage au wali d'Oran, Said Sayoud pour ses efforts constants pour l'amélioration des infrastructures et des conditions de vie des citoyens de la wilaya et particulièrement pour son soutien continu aux journalistes locaux. La Radio et la Télévision nationales se sont distinguées pour offrir au Chef de l'Exécutif local de somptueux tableaux en signe de reconnaissance à ses actions entreprises depuis sa prise de commande de la wilaya en Août 2021. L'hommage de la presse locale à Sayoud Saïd est intervenu en coïncidence avec la célébration de la Journée nationale de la presse à l'Hémicycle. Le wali s'est dit «très touché» par l'hommage qui lui a été rendu par la presse locale. Le wali a par ailleurs saisi l'occasion pour annoncer lors d'une allocution à l'occasion de la célébration de cette Journée, coïncidant avec le 22 octobre que «le prochain Forum de la Jeunesse africaine qui se tiendra à Oran du 1er au 4 et pouvant s'étaler jusqu'au 8 novembre regroupera 50 pays et 700 participants et que par conséquent, d'intenses préparatifs sont en cours pour relever le défi de réussir cet événement important qui compte parmi tant d'autres qu'a accueilli la deuxième capitale du pays. Il s'agit de la 4ème édition du Forum qui se tiendra à Oran. Ce Forum, a enchaîné le wali, constitue une opportunité pour la wilaya d'Oran de renouer avec les grands événements d'autant plus qu'il comprendra plusieurs activités

d'ordre culturel et scientifique y compris des activités sportives dans diverses disciplines. Le wali a par ailleurs affirmé que «la journée nationale de la presse tient sa symbolique du combat théorique qu'ont toujours rempli les journalistes algériens dans les moments et conjonctures difficiles, notamment durant la décennie noire où ils ont été plusieurs à être assassinés par les forces du mal et payé un lourd tribut ou relevé le défi de privilégier l'intérêt national au détriment de leurs soucis personnels», faisant également un hommage émouvant envers quelques noms de la corporation locale décédés dont il dit n'avoir pas oubliés ainsi qu'aux journalistes palestiniens martyrs et victimes du devoir à Gaza. Ce Forum Panafricain de la jeunesse se tient donc dans un contexte assez marquant puisqu'il intervient

en célébration avec la journée de la jeunesse africaine du 1er novembre et les festivités du 1er novembre en Algérie, commémorant le déclenchement de la glorieuse guerre de libération algérienne (1954-1962). A cet effet, le wali a mobilisé la corporation des journalistes de différents organes public privé et électronique afin d'être au rendez-vous. Le premier responsable de la wilaya, rappelons-le, avait présidé une réunion préparatoire du Forum le 9 octobre dernier avec le Comité de préparation mis en place et des représentants de l'observatoire national de la jeunesse. Organisé par l'Union africaine, ce Forum est sous le slogan «Eduquer une Afrique adaptée aux XXIème siècle» et constitue une autre occasion pour démontrer et renforcer le rôle de la «diplomatie de la jeunesse» en Afrique.

Communes de Oued Tlalat, Boutlelis et El-Kerma

## Vers la distribution de près de 270 logements publics locatifs

La wilaya d'Oran prévoit la distribution de près de 270 logements publics locatifs (LPL) dans les communes de Oued Tlalat, Boutlelis et El-Kerma, dans le cadre du quota programmé, devant être attribué à ses bénéficiaires à l'occasion des festivités commémoratives du 70ème anniversaire du déclenchement de la Glorieuse guerre de libération nationale, a-t-on appris, mardi, des services de la wilaya. Il s'agit de 100 logements prévus dans la commune de Oued Tlalat, 100 unités d'habitation dans la commune de Boutlelis et 69 autres logements dans la commune d'El-Kerma, a précisé la même source, indiquant que les trois nouveaux ensembles immobiliers sont dotés de toutes les commodités, notamment des aires de jeux pour enfants, des espaces verts, des locaux commerciaux et administratifs, ainsi que des établissements scolaires. Par ailleurs, pas moins de 3.000 logements, tous programmes et formules confondus (LPL, location-vente et habitat rural), seront distribués à leurs bénéficiaires à l'occasion de la célébration du 70ème anniversaire de la Glorieuse guerre de libération nationale, a-t-on fait savoir de même source.

Bassin du port d'Oran

## Renflouage d'un filet «fantôme» de 500 mètres

Une opération de renflouage d'un filet «fantôme» d'une longueur de 500 mètres au niveau du bassin du port d'Oran, a été organisée, dimanche, par la direction locale de la pêche et des ressources halieutiques, en collaboration avec l'association écologique marine Barberousse. «Il s'agit d'un énorme filet de 500 mètres sur 23 mètres, emporté par les courants, et qui a atterri au fond du bassin du port d'Oran», a expliqué le directeur de la pêche et des ressources halieutiques, Menouar Maghni Sandid. Ce filet constituait un danger pour les bateaux qui circulent dans le port, risquant de s'enrouler sur leurs hélices, a indiqué le même responsable, ajoutant que la direction de la pêche a fait appel à l'association Barberousse, qui dispose d'une longue expérience en matière de renflouage des filets fantômes. Le SG de cette association Amine Chakouri a indiqué, pour sa part, que l'opération a nécessité la mobilisation de sept plongeurs, qui ont passé plus de deux heures sous l'eau pour dénouer le filet et le renflouer. D'autres opérations de renflouage de filets fantômes dans les zones de pêches sont prévues, dans le cadre de la coopération entre la direction locale de la pêche et l'association écologique marine Barberousse, a-t-on indiqué. Il y a lieu de rappeler que les filets fantômes, qui dérivent et atterrissent dans les fonds marins, constituent une menace pour la faune et la flore aquatiques, à cause de la capture inutile et indéterminée des poissons et l'étouffement des plantes.

Pôle urbain Belgaid

## Le refoulement des eaux usées refait surface



A l'approche de la saison des pluies, la crainte de renouer avec les débordements des eaux usées se fait sentir dans certains endroits du pôle urbain Belgaid. Depuis plusieurs jours, voire plus d'un mois, les odeurs des eaux usées ne cessent d'envahir l'atmosphère, non loin de la cité 182 logements LPA. Hier aussi, un autre débordement a été vu à moins de 10 mètres du nouvel établissement public de santé de proximité. Le débordement en question est dû à l'effondrement d'une partie de la route. Le début de cet effondrement a bien commencé il y a de cela plus de 06 mois, jusqu'à l'arrivée au réseau d'assainissement. Le pire est que ces débordements sont situés à proximité d'établissements scolaires et une route très fréquentée par les élèves. Face à cette situation, certains citoyens ont créé des déviations de ces eaux usées pour éviter leur passage devant les locaux commerciaux et habitation. Pour rappel, la réception des réseaux d'assainissement au niveau de Belgaid a fait l'objet de beaucoup de réserves. Pour l'heure, ces réserves n'ont pas été relevées. Malgré cela, on apprend que les services de la SEOR gèrent les situations d'urgence, pour ne pas pénaliser les citoyens. **A.Kader**

Mohammadia (Mascara)

## Réception de près de 800 logements publics locatifs

Le parc immobilier de la commune de Mohammadia (wilaya de Mascara) a été renforcé, dernièrement, par la réception de 796 logements publics locatifs, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya. Les travaux de ce quota d'habitat, dont la liste nominative préliminaire des bénéficiaires a été rendue publique, ont été achevés à 100% au pôle urbain "Ouled Malek", dans la commune de Mohammadia. La distribution de ce quota d'habitat est prévue le 1er novembre prochain, à l'occasion des festivités commémorant le 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération, lors d'une cérémonie qui verra la remise des clés et les affectations à leurs bénéficiaires. Par ailleurs, la reprise des travaux de réalisation d'un quota de 88 logements publics locatifs est prévue, prochainement à Mohammadia, après avoir été arrêtés pour des raisons techniques, sachant que l'entreprise de réalisation s'est engagée à livrer le projet au début de l'année prochaine, a-t-on indiqué. Plus de 1.000 logements publics locatifs destinés à la résorption de l'habitat précaire sont en cours de construction dans la commune de Mohammadia, selon la même source, ajoutant que les travaux connaissent des taux d'avancement différents, variant entre 30 et 50%, selon les mêmes services.

Saïda

## Les autorités locales honorent la presse

Comme chaque année, le wali et ses proches collaborateurs se sont mobilisés pour organiser une cérémonie en l'honneur de la presse locale. Au cours de cette rencontre, les discussions à bâtons rompus ont porté sur les problèmes essentiels que vit la région et les voies et moyens à mettre en œuvre pour atténuer progressivement les effets négatifs de ces problèmes sur le dur quotidien des citoyens. Un débat franc et direct sans décor et surtout sans protocole a eu lieu. La cérémonie s'est achevée par une remise de cadeaux aux membres de la corporation. **OULD OGBAN**

## Projet de la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet Rekhroukh satisfait du rythme des travaux

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, s'est dit, mardi, à Bechar "satisfait" du rythme des travaux de réalisation du premier tronçon de 200 km du projet de la ligne ferroviaire Bechar-Tindouf-Gara Djebilet. S'exprimant lors d'un point de presse, en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya, M. Rekhroukh accompagné du ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana, a exprimé sa satisfaction quant à la cadence des travaux de concrétisation de ce tronçon. "Nous souhaitons grâce au rythme soutenu des travaux de réalisation, que ce tronçon soit livré avant l'échéance prévue, à savoir début de 2025", a-t-il souligné. De son côté, le ministre des Transports a indiqué que ce projet ferroviaire d'envergure visant l'acheminement du fer brut du gisement de Gara-Djebilet sur une distance de 950km, "aura un grand impact économique sur le pays, et ce à travers le renforcement du transport de voyageurs et de marchandises entre le sud et le nord du pays". A ce titre, l'une des toutes premières lignes ferroviaires de ce projet, à savoir celle de Béchar-Abadla, soit un parcours de 96 km, sera livrée dès le premier trimestre 2025, selon le président directeur général (PDG) de l'entreprise publique Cosider travaux publics, (Filiale du groupe Cosider), Cherif Grira. "Une avancée très importante des travaux de sa réalisation et qui enregistrent des taux d'avancement respectivement de l'ordre de 94 % pour le volet terrassement et de 28 % en volet soudure", a expliqué M. Grira lors d'une présentation de l'état des travaux du premier tronçon du projet ferroviaire Bechar-Tindouf.

Mostaganem

## La presse locale un partenaire incontournable du développement

Par Charef Kassous

L'Association de la presse de la wilaya de Mostaganem a célébré, mardi en matinée à «DAR ESSAHAFI», la journée nationale de la Presse. La quarantaine de représentants des différents médias de la wilaya de Mostaganem se sont donné rendez-vous au siège de l'APM afin de marquer ce 22 octobre 2024 qui est une journée pleine de symboles. A cette cérémonie, ont assisté les autorités locales et à leur tête Mr Ahmed Menasri, secrétaire général en mission, Abdelkader Ould Charef, vice-président de l'APW, le chef du cabinet et quatre membres de l'Exécutif. En présence des autorités reçus à Dar Essahafi réhabilitée à l'occasion, Mr Charef Kassous, président de l'Association, a d'abord félicité ses consœurs et ses confrères pour leur journée. Il a, alors, tenu un discours dans lequel il a valorisé les grandes décisions prises par le président de la République, Mr Abdelmadjid Tebboune, en faveur de la presse. Des approches évoquées afin d'assurer à ce secteur sensible de la cohérence promouvant ainsi son fonctionnement. Aussi faut-il le souligner, ces décisions vont permettre de placer les médias algériens au niveau des aspirations de l'Algérie forte et triomphante. D'un autre côté, le président



estime que la presse devra aussi apporter sa pierre à l'édifice en accompagnant la dynamique du développement local. Dans un autre contexte, il a mis en valeur le soutien des autorités de la wilaya qu'il a remercié au nom des correspondants et des journalistes. Cette journée, selon Mr CH.Kassous, la presse a franchi l'infranchissable pour la promotion de l'information et la communication. A son tour, le chef du cabinet du wali est venu transmettre ses félicitations aux correspondants et aux journalistes de la wilaya pour s'exprimer sur les aspects de la relation de la trilogie (autorités-citoyen-presse). Il explique longuement cette relation qui consiste à éclairer l'opinion publique par l'apport de la presse et permettre aux décideurs locaux d'agir par l'action. Et d'ajouter, que ce par-

tenaire privilégié qui est la presse est nécessaire pour un développement harmonieux et cohérent. Le chef de cabinet valorise toutes les approches médiatiques servant l'accomplissement de l'action publique. Au passage, il souhaite assurer la continuité dans le travail des médias à travers un partenariat franc et constructif. Comme il confesse qu'à Mostaganem la sphère médiatique œuvre objectivement pour l'intérêt du citoyen. Il a affiché un sentiment de satisfaction car il croit fermement que le partenariat avec la famille de la presse est très efficace et fructueux pour placer Mostaganem au niveau de ses ambitions. La journée nationale de la presse reste un acquis positif dans la promotion de la démocratie et du professionnalisme médiatique.

Ligne ferroviaire Oran-Bechar

## Les ministres des Transports et des Travaux publics supervisent la remise en service

La ligne ferroviaire Oran-Bechar a été remise en service, mardi dans la wilaya de Nâama, après la réparation et la réhabilitation de ses sections endommagées suite aux intempéries, et ce en présence du ministre du Transport Mohamed El-Habib Zahana, accompagné du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh. Le ministre des Transports a affirmé, à cette occasion, que le redémarrage de cette ligne intervient en "concrétisation des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres, tenue le 22 septembre dernier, en matière de prise en charge optimale des wilayas sinistrées, suite aux inondations enregistrées les 7 et 8 septembre, ainsi que la nécessité de travailler et d'accélérer le retour des services vitaux et de base pour le bénéfice des citoyens, notamment les transports et la réhabilitation des ponts et des lignes ferroviaires, sans excéder un mois". Lors de sa supervision, à la gare ferroviaire de Mecheria (wilaya de Nâama), de la reprise des voyages par train de voyageurs sur la ligne Oran-Bechar, d'où la délégation ministérielle a été transportée à bord du train Coradia jusqu'à la gare d'Aïn Sefra, M. Zahana a salué les efforts et le rôle des sociétés nationales et des bureaux d'études pour l'achèvement des travaux de réhabilitation de la ligne fer-



roviaire, dont certains tronçons ont été endommagés sur une longueur d'environ 20 km. Dans ce contexte, le ministre des Transports a inspecté le pont ferroviaire de la commune de Tiout dans la zone "Khenag", qui a été endommagé suite aux récentes intempéries, où les travaux de réhabilitation ont été achevés et confiés à une entreprise publique, qui a mobilisé du matériel et d'importants moyens, ainsi que l'utilisation de techniques sophistiquées, pour la première fois dans ce domaine, permettant d'accélérer la cadence des travaux et son achèvement, en un temps record, et la reprise du service de transport ferroviaire via cette importante ligne qui relie le Nord et le Sud-ouest du pays. Mohamed El-Habib Zahana a souligné, dans une déclaration à la presse, à cette occasion, que l'Etat accor-

de une grande importance à l'entretien des infrastructures et des équipements de base dans les différentes régions du pays, qu'il s'agisse du réseau routier ou ferroviaire, ce qui nécessite des efforts concertés pour la durabilité de ces acquis importants. Il a souligné que le coût des dégâts causés aux installations ferroviaires, suite aux aléas climatiques des 7 et 8 septembre, est estimé à plus de 2,300 milliards de dinars, qui seront couverts par le budget de l'Etat. A noter que les travaux de réhabilitation de la ligne ferroviaire Mecheria-Bechar sont pris en charge par quatre entreprises exerçant sur la ligne minière ouest, en cours de construction, et cinq bureaux d'études publics pour le suivi et le contrôle de ces travaux, qui ont été d'un caractère "très urgent", selon les explications fournies au ministre.



El-Meniaâ

## Vers la concrétisation d'un nouveau pôle agricole algéro-saoudien

La réalisation d'un nouveau pôle agricole algéro-saoudien de développement des cultures stratégiques et d'élevage bovin laitier sur plus de 20.000 hectares est projeté dans la wilaya d'El-Meniaâ, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Une réunion a regroupé, sous la présidence du wali d'El-Meniaâ, Mokhtar Benmalek, les représentants des deux sociétés partenaires, en présence du représentant du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, et a permis la présentation d'un exposé sur les importants atouts agricoles de la wilaya d'El-Meniaâ, par la Direction locale des services agricoles. Les participants ont abordé les aspects liés aux conditions climatiques et la qualité hydro-édaphique propices au développement des filières agricoles, céréalière, maraichère, fruitière et d'élevage, avant de suggérer la délimitation d'une superficie de plus de 20.000 ha au niveau du périmètre agricole El-Mehareg El-Homr, à l'extrême Est de la commune de Hassi El-Gara, ayant fait auparavant l'objet d'une visite exploratoire. Intervenant à cette occasion, M. Benmalek a souligné que les

services de la wilaya s'emploient, au titre des efforts de l'Etat portant réalisation de l'autosuffisance alimentaire et la réduction de l'importation, à mettre les bouchées doubles pour accompagner ce projet et donner forme à ce nouveau pôle agricole spécialisé dans le développement des cultures stratégiques et de l'élevage bovin, laitier notamment, à la faveur de la réunion des facilités administratives et techniques nécessaires. Le représentant du partenaire algérien, gestionnaire de la compagnie Dutafic-Algeria, Azzouz Moussiou, a affirmé que "cet investissement algéro-saoudien, pour lequel a été consacré un montage financier de 12 milliards DA, devra générer près de 180 emplois permanents et 300 autres saisonniers". Il a fait savoir que cet ambitieux projet, susceptible de renforcer les capacités productrices agricoles en Algérie, exploitera plus de 20.000 ha dans les cultures stratégiques et l'élevage de 2.000 vaches laitières, avec possibilité de son extension sur 8.000 autres hectares pour développer l'industrie de transformation et atteindre la sécurité alimentaire du pays. Le représentant de la société saoudienne, Ali

Ben Ahmed El-Messahili, a indiqué, pour sa part, que le projet vise à développer la culture du blé et l'élevage bovin, à la faveur des importantes potentialités qu'offre la région d'El-Meniaâ, dont les étendues arables, l'abondance des ressources hydriques souterraines et douces, en plus de l'appui de l'Etat aux investisseurs, comme mesures incitatives, pour concrétiser ce pôle agricole, réalisable en plusieurs phases sur une durée de cinq ans. M.EL-Messahili n'a pas manqué de louer les résultats réalisés par le secteur agricole dans la wilaya, à la suite de sa visite à la ferme agricole pilote de Mahmoud Hadjadj où il s'est enquis des activités d'élevage de vaches laitières, de production du maïs-grains et fourrager ainsi que de l'expérience de la culture du tournesol, et a reçu d'amples informations du DSA d'El-Meniaâ, Youcef Mesbah. L'investisseur saoudien a valorisé les atouts que renferme l'Algérie en général, et El-Meniaâ en particulier, dont les infrastructures appropriées encourageant le climat des affaires, en plus de l'existence d'institutions bancaires susceptibles de faciliter les transactions financières.

Cancer du sein

## Programme de sensibilisation au CHU de Beni-Messous

Un programme de sensibilisation pour le dépistage du cancer du sein est lancé à partir de lundi par le CHU Issad-Hassani de Beni-Messous, à Alger, comportant une journée scientifique et des portes ouvertes. "Le dépistage du cancer du sein à temps permet un diagnostic précoce et un pronostic meilleur", a expliqué, à cette occasion, la Cheffe de service de Gynécologie obstétrique, Pr Yamina Afri. "Plus tôt la pathologie est diagnostiquée, plus le traitement chirurgical mutilant est évité, de même que les chances de

guérison totale sont plus grandes", a-t-elle ajouté, relevant en outre que la communication véhiculée par les médias ainsi que le travail du mouvement associatif contribuent à "interpeller davantage sur cette pathologie". De son côté, Pr Assia Slimani, chef de service Cyto-Anatomo-pathologies (Anapathes), a évoqué l'aspect lié au parcours de soins des patientes au niveau de cet établissement hospitalier, citant notamment la Réunion de Concertation pluridisciplinaire (RCP) qui statue, deux fois par mois, sur les dispositions thérapeu-

tiques des cas suivis. Sur un autre plan, elle a plaidé pour que les dépistages se fassent au niveau des structures de santé de proximité pour "éviter d'encombrer les établissements hospitaliers qui ont la lourde charge du suivi thérapeutique des malades atteintes de cancer". Outre cette rencontre, les journées du mardi et mercredi seront consacrées au dépistage du cancer du sein pour lequel des chapiteaux sont prévus dans l'enceinte du CHU, au profit du large public et des effectifs féminins du CHU de Beni-Messous.

Souk Ahras

## Travaux d'entretien sur plusieurs routes nationales et chemins de wilaya

La direction des travaux publics de la wilaya de Souk Ahras vient d'entamer des travaux d'entretien et de renforcement de plusieurs tronçons de routes nationales (RN) et de chemins de wilaya (CW), a indiqué, dimanche, le directeur local du secteur, Kamel Medahi. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'il s'agit "de l'entretien, sur 12 km, de la RN 82, depuis l'entrée nord de la commune de Taoura jusqu'au cimetière des Martyrs de cette collectivité, du renforcement de la RN 80 dans son segment reliant la ville de Sedrata et les limites administratives de la wilaya voisine de Guelma, sur un linéaire de 16 km". Des travaux d'entretien ont également été entamés sur la RN 81, entre les villes de Ragouba et de Sedrata, sur une distance de 11 km, ainsi que sur la RN 81 H (communément appelée route des poids-lourds), à Sedrata, sur 9 km. M. Medahi a aussi fait savoir que l'entretien du



CW 8 entre les villes de Dréa (Souk Ahras) et d'Ouenza (Tébessa), sur 16 km a été entamé en même temps que l'entretien du CW 6 entre les communes de Taoura et de Merahna sur 12 km, et du CW 19 entre Souk Ahras et le pôle urbain d'Ain Senour dans la commune de Mechroha. Ces opéra-

tions, financées à hauteur de 1,95 milliard de dinars, et dont la réception est prévue "avant la fin du mois décembre", permettront d'améliorer les conditions de circulation et contribueront à la réduction du nombre d'accidents de la route, a encore indiqué la même source.

## Accident de la circulation à Bouira Un mort et un blessé dans une collision entre deux camions

Une personne est morte et une autre blessée dans la nuit du mardi, suite à un grave accident de la route survenu sur l'autoroute est/ouest dans la Wilaya de Bouira. Selon le lieutenant Youcef Abdat, responsable de la cellule d'information et de la communication au niveau de la protection civile de la Wilaya de Bouira, l'accident s'est produit sur l'autoroute est /ouest en direction de Constantine, au lieu-dit Drabla dans la commune de Bouderbala qui se situe à quelque 50 Km au cardinal ouest du chef-lieu de Wilaya de Bouira.

L'accident, une collision entre deux camions, suivie d'un incendie, provoquant la mort d'une personne et des blessures à une autre. Le blessé a été évacué vers l'hôpital de Rouiba, dans la Wilaya d'Alger, pour y recevoir les soins nécessaires. Ce grave accident a également provoqué l'arrêt complet de la circulation. De leur côté, les ambulances de la protection civile sont arrivées sur les lieux de l'accident nonobstant les embouteillages et le non-respect du couloir d'urgence par les usagers de la route. Les secouristes ont eu recours à l'intervention en circulant en sens inverse sur l'autoroute pour pouvoir accéder et atteindre rapidement le lieu de l'accident. **TAIB HOCINE**

Ain Bessam (Bouira)

## 17 familles relogées dans des habitations neuves

Au total 17 familles occupant de vieilles habitations depuis de longues années à Ain Bessam (Ouest de Bouira), ont été relogées lundi dans des logements neufs, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Lancée dans la matinée en présence des autorités locales de la wilaya ainsi que des services communaux et de la Daira d'Ain Bessam, cette opération concerne des familles ayant occupé de vieilles habitations à la cité Ain Bouakkaz et à la ferme agricole Haicher, selon les détails fournis par les services de la wilaya. La démolition des vieilles habitations s'est faite en parallèle pour récupérer et libérer les deux assiettes foncières, qui seront destinées à la réalisation d'autres projets. Au total, 5 sites d'habitations précaires occupés par 141 familles dans la commune d'Ain Bessam sont concernés par le relogement, ont précisé les mêmes sources. Le 11 octobre, 18 autres familles qui occupaient des habitations précaires depuis de longues années dans la commune de Dechmia, Ouest de Bouira, ont également été relogées dans des logements neufs, rappelle-t-on.

Blida

## Arrestation de deux suspects pour détention et vente d'arme à feu

Deux individus suspectés d'être impliqués dans une affaire de détention et de vente d'arme à feu sans autorisation ont été arrêtés par les services de la Sûreté de wilaya de Blida, a-t-on appris, ce lundi auprès de ce corps sécuritaire. La brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) a arrêté les deux suspects, des récidivistes, sur la base d'informations portant sur une personne proposant une arme à feu (pistolet) à la vente, a indiqué la cellule de communication près la direction de ce corps sécuritaire. Les investigations menées à la suite de ces informations ont permis l'identification des deux suspects et la saisie en leur possession d'une arme à feu équipée d'un chargeur. Ils ont été présentés devant le parquet territorialement compétent, selon la même source.







Ligue 1 Mobilis

## L'USMA rejoint le MCA en tête, l'ASO cale à domicile

L'USMA Alger, vainqueur mardi en déplacement face à l'ES Mostaganem (1-0), a rejoint son voisin le MC Alger en tête du classement du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, à l'occasion de la mise à jour de la 4e journée. Tenue en échec vendredi dans le derby face au CR Belouizdad (0-0), l'USMA a réalisé une belle opération en décrochant trois précieux points, grâce à une réalisation signée le Sénégalais Sékou Gassama. En position de pivot, la nouvelle recrue usmiste n'a laissé aucune chance au portier mostaganémois Hannane (26e). Du côté de l'ESM, les indicateurs virent au rouge avec cette troisième défaite de rang, au moment où l'entraîneur

Chérif Hadjar est de plus en plus sous pression. Le compartiment offensif de l'ESM est de nouveau resté muet, puisque l'équipe a aligné un quatrième match sans marquer le moindre but. Dans l'Ouest du pays, l'ASO Chlef a raté une belle occasion de soigner son classement et quitter la zone rouge, en se contentant du point du nul à domicile face à l'USM Khenchela (1-1). Pourtant, tout a bien commencé pour les joueurs de l'entraîneur Samir Zaoui, qui ont ouvert le score grâce à un penalty transformé par le capitaine Bourdim (31e). En seconde période, les Khenchelis sont parvenus à remettre les pendules sur un magistral coup franc direct de Bakir (53e). Grâce à cette nou-

velle réalisation, Bakir rejoint au classement des buteurs Adil Boulbina (Paradou AC), Ali Haroune (Olympique Akbou), et Saâd Abdeldjalil (US Biskra), avec 3 buts chacun, soit à un but de l'actuel meilleur go-leader Brahim Dib (CS Constantine), en tête avec 4 buts. Les Chélifiens qui ont ouvert leur compteur-buts après quatre matchs de disette, n'arrivent toujours pas à remporter leur premier match de la saison, tandis que l'USMK a réussi à réagir après sa défaite concédée à la maison face au MC Alger (0-1). La 6e journée débutera jeudi avec au menu l'affiche entre le MC Alger et l'Olympique Akbou (20h30), et se poursuivra vendredi et samedi.

Ligue 1 Mobilis (6ème journée)

## Le coup d'envoi de MCA-0.Akbou fixé à 20h30

Le coup d'envoi de l'affiche de la 6ème journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, entre le leader le MC Alger et son dauphin l'Olympique Akbou, jeudi soir au stade du 5-juillet d'Alger, sera donné à 20h30, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) lundi sur son site officiel. Cette rencontre a été délocalisée au stade olympique, en raison de la fermeture temporaire du stade Ali Ammar dit Ali la Pointe de Douera, nouveau fief du club algérois, pour des travaux de remise à niveau (pose de nouveaux sièges et pelouse, NDLR). L'autre

match programmé au stade du 5-juillet durant cette journée, sera joué vendredi entre le Paradou AC et le MC Oran (19h00). Cette 6e journée se poursuivra le vendredi 25 octobre, avec quatre matchs au menu, dont le derby de l'Est entre le CS Constantine et l'ES Sétif (16h00, à huis clos), alors que trois matchs sont programmés le samedi 26 octobre. Le "Doyen" reste sur une victoire décrochée vendredi dernier en déplacement face à l'USM Khenchela (1-0), alors que l'O. Akbou a été tenu en échec à domicile par l'ASO Chlef (0-0). Le club algérois occupe la tête du

classement avec 11 points, à une longueur d'avance sur la formation d'Akbou (10 pts).

Programme de la 6ème journée:

**Jeudi, 24 octobre:**

MCA - Olympique Akbou.....20h30

**Vendredi, 25 octobre:**

NC Magra - CR Belouizdad.....15h00

CS Constantine - ES Sétif.....6h00

Huis clos

JS Saoura - MC El-Bayadh.....16h00

Paradou AC - MC Oran.....19h00

**Samedi, 26 octobre:**

ASO Chlef - USMA Alger.....16h00

JS Kabylie - USM Khenchela.....17h45

ESM - US Biskra.....17h45

Ligue 2

## Le MB Rouissat tombe à El-Harrach, l'ES Ben Aknoun intraitable

Le leader du groupe Centre-Est, le MB Rouissat, est tombé sur le terrain de son dauphin, l'USM El Harrach par la plus petite marge (1-0), alors que le leader du groupe Centre-Ouest, l'ES Ben-Aknoun est revenu vainqueur de son lointain déplacement chez la lanterne rouge le SC Mécheria (2-0). Dans le groupe « Centre-Est », l'USM Harrach qui accueillait le surprenant leader et promu, le MB Rouissat (13 pts), a du attendre la 2e mi-temps pour tromper la vigilance du portier adverse grâce à Yahia Amir (64?), un but qui permet à son équipe de rejoindre son adversaire du jour en tête du classement avec un total de 13 points, et un match en retard à jouer en déplacement face à l'USM Annaba le 5 novembre prochain. L'USMA a été contrainte au nul (1-1) au stade du 19 mai 1956, par une volontaire équipe du NRB Teleghma qui effectue un bon début de saison, en partageant pour le moment, la 3e place avec (11 pts) en compagnie des Annabis et le HB Chelghoum-Laid, difficile vainqueur de la JSD Jijel (1-0). Le MO Constantine qui enregistre la plus nette victoire de la journée face à la JS Bordj Menaiel (4-1), remonte à la 6e place, devant l'IB Khemis El-Khechna (7e-9 pts) qui l'a emporté à domicile face à l'US Chaouia (3-1).

L'IRB Ouargla a signé une belle victoire aux dépens de l'AS Khroub (2-1) et rejoint son adversaire du jour à la 8e place avec 8 points pour chaque club. Les deux clubs de Batna n'ont pas réussi à l'emporter. Le MSPB a été accroché à domicile par l'O. Magrane (2-2) alors que le CAB est revenu avec un petit point d'El-Oued face à l'US Souf (1-1). Cette dernière rejoint ainsi la JSB Menaiel à la 15e place avec deux unités au compteur... La JSM Tiaret a réalisé la meilleure opération de la journée en battant un sérieux outsider, en l'occurrence l'ASM Oran (1-0) grâce à un but de Mirazi sur penalty dans le temps additionnel (45+5), s'installant ainsi à la 2e place (13 pts), à une longueur derrière le leader l'ES Ben

Aknoun revenu avec les 3 points de la victoire de son déplacement à Mecheria (0-2) qui court toujours après son premier point depuis l'entame de la saison 2024-2025. Le Nasr d'Houssein Dey accroché à Alger par l'ESM Koléa (1-1) continue de gaspiller de précieux points à domicile et glisse à la 10e place avec 6 points et un match en retard contre l'ASMO. Le GC Mascara et le CR Témouchent vainqueurs respectifs du RC Arbaa (2-1) et de l'US Bechar Djedid (1-0) améliorent sensiblement leur position au classement général. Les trois dernières rencontres de la 6e journée de Ligue 2 se joueront ce mercredi. Il s'agit de CB Oued Sly- RC Kouba, WA Mostaganem- MC Saïda et JS El Biar- SKAF Khemis Miliana.

CAN-2029

## L'Éthiopie présente sa candidature

L'Éthiopie a officiellement présenté sa candidature pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN-2029), a annoncé lundi soir le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed. Lors d'un dîner qu'il a offert en l'honneur des délégations qui prennent part à la 46ème Assemblée générale de la Confédération africaine de football (CAF), le Premier ministre de l'Éthiopie a souligné la capacité de son pays à organiser cet important événement continental. La 46ème Assemblée générale de la CAF se tient ce mardi dans la capitale éthiopienne avec la participation du président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi ainsi que le secrétaire général, Nadir Bouzenad. Cette Assemblée générale a été précédée par la tenue dimanche des réunions zonales et la réunion lundi du comité exécutif de la CAF.

CAN-2024 féminine

## Double confrontation amicale au menu des « Vertes » face au Nigeria à Lagos

La sélection algérienne féminine de football, disputera deux matchs amicaux face à son homologue nigériane, le samedi 26 octobre et le mardi 29 octobre au MJ Arena à Lagos, en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2024, a indiqué la Fédération algérienne (FAF), lundi. En prévision de ce rendez-vous, le sélectionneur national Farid Benstiti a fait appel à 22 joueuses, dont 4 évoluant dans le championnat local. La FAF organisera une zone mixte avec la presse, mardi au niveau du terrain annexe du stade Mustapha-Tchaker de Blida à partir de 15h45. La séance d'entraînement sera ouverte pendant ses quinze premières minutes aux médias pour prendre des photos et filmer des vidéos, selon la même source.

Du côté des "Super Falcons", la fédération nigériane de football (NFF) a dévoilé lundi une liste de 25 joueuses, dont la majorité évoluent en championnat du Nigeria, retenues pour ces deux matchs amicaux face aux algériennes. Pour rappel, l'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre dernier, en battant en aller et retour le Burundi : 5-1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet d'Alger. Les Algériennes signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN. Au dernier classement de la FIFA dévoilé le 16 août 2024, l'équipe nationale féminine occupe la 84e place mondiale, tandis que le Nigeria est la première nation sur le plan continental (36e).

VOICI PAR AILLEURS LA LISTE

DES 22 JOUEUSES RETENUES:

Abadou Léa (US Orléans/ FRA), Ouassila Alouache (CF Akbou), Morgane Belkhitir (AS Saint-Etienne/ FRA), Hanna Lina Boubezari (IFK Kalmar/ Suède), Naima Bouhani (Etihad Club/ Jordanie), Lina Bousaha (Al-Nassr FC/ Arabie saoudite), Ines Boutaleb (FC Metz/ FRA), Wissem Bouzid (Le Mans FC/ FRA), Imane Chebel (Regatas do Flamengo/ BRE), Meline D'oria (Le Mans FC/ FRA), Sofia Guellati (EA Guingamp/ FRA), Aicha Hamideche (Abu Dhabi FC/ EAU), Morgane Ikene (US Saint-Malo/ FRA), Zineb Kendouci (Etihad Club/ Jordanie), Lina Khelif (Evian Thonon GG/ FRA), Nouhed Naïli (Rodez Avyeron F/ FRA), Amel Salah (Le Puy Foot 43 Auvergne/ FRA), Sabrina Smaïli (RC Lens/ FRA), Kahina Takenint (CF Akbou), Laura Taleb Muller (Evian Thonon GG/ FRA), Lamia Lounas (ASE Alger-Centre), Ikram Bahri (CF Akbou).

Equipe de Tunisie

## Séparation à l'amiable avec le sélectionneur Benzarti

La Fédération tunisienne de football (FTF) a annoncé mardi sa décision de résilier, à l'amiable, le contrat du sélectionneur des "Aigles de Carthage" Faouzi Benzarti, dans un communiqué publié sur son site officiel. Benzarti (74 ans) avait été nommé à la tête de la sélection tunisienne en juin dernier, en remplacement de son compatriote Montasser Louhichi. Le doyen des entraîneurs tunisiens avait occupé le poste de sélectionneur à trois reprises auparavant : mars 1994 (intérim), novembre 2009-juin 2010, et juillet-octobre 2018. La Tunisie a échoué à battre les Comores (118ème au dernier classement de la FIFA, NDLR) lors des 3ème et 4ème journées des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025. Les Tunisiens se sont inclinés à domicile à la surprise générale, lors de la 3e journée (1-0), avant d'aller faire match nul lors de la seconde confrontation (1-1), disputée au stade Alassane Ouattara à Abidjan. La Tunisie occupe la tête du groupe A avec 7 points, à une longueur des Comores (6 pts). La Gambie suit à la 3e place avec 5 pts, alors que Madagascar ferme la marche avec 2 unités. Les deux premiers du groupe se qualifient pour la phase finale.

## Appel aux professionnels du 7e art à participer aux débats de l'espace "Cinéma Market"

Le Festival international du cinéma d'Alger lance un appel à participation à l'événement, "Cinéma Market", un espace d'échanges prévu du 25 au 30 novembre 2024 à l'Office Riad El Feth (OREF) à Alger, où l'industrie cinématographique algérienne sera passée en revue afin d'établir un état des lieux du cinéma algérien et débattre de ses perspectives à venir.

Organisé en marge du 12e Festival international du cinéma d'Alger (24- 30 novembre), également domicilié à l'OREF, cette rencontre offrira aux professionnels du 7e Art des opportunités d'échanges et permettra la visite de stands dédiés aux entreprises publiques et privées du secteur cinématographique algérien.

Les rayons de l'exposition étaleront les différentes productions, équipements et services de post-production, de casting et autres, dans le but de susciter l'interaction et aider à comprendre l'aspect industriel et professionnel du cinéma national.

Cet "événement-diagnostic" constituera également une occasion de créer des opportunités de coopération et une dynamique particulière dans le domaine, à travers l'espace "Cinéma Market", qui s'ouvrira aux débats et aux discussions sur les défis actuels et les perspectives à venir, avec pour but d'assurer une meilleure "promotion et mise en valeur de la richesse culturelle et artistique du cinéma algérien", explique le communiqué.

A cet effet, le commissariat du Festival international du cinéma d'Alger, informe les professionnels du 7e Art, désireux de prendre part à cette rencontre que le Site Web <https://ficinema.dz/le-marche/> est mis à leur disposition pour confirmer leur participation, précisant que le délai d'inscription déjà ouvert, s'étale jusqu'au 31 octobre 2024.

Soutien aux projets culturels et artistiques 2025

## Appel à candidature à l'endroit des associations

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé l'ouverture des candidatures aux associations culturelles et artistiques, en vue de bénéficier de soutiens aux projets culturels et artistiques au titre de l'exercice 2025, indique un communiqué du ministère.

"Dans le cadre de la politique d'appui public aux projets des associations culturelles et artistiques, le ministère de la Culture et des Arts annonce l'ouverture des candidatures en vue de bénéficier de soutiens aux projets culturels et artistiques au profit des associations, dans l'objectif de promouvoir et consolider l'activité culturelle associative, et en application des dispositions de la loi 12-06 du 12 janvier 2012 relative aux associations", précise le communiqué.

Cet appui concerne, selon la même source, "les projets des associations culturelles et artistiques à caractère national ou local visant à, contribuer à mettre en valeur et à préserver le legs culturel matériel et immatériel, organiser des activités culturelles et artistiques instructives et distinguées qui intéressent toutes les franges de la société, former les jeunes et les enfants dans différentes disciplines artistiques (musique, théâtre, audiovisuel, dessin,...), porter un intérêt aux œuvres culturelles et artistiques destinées aux enfants et organiser des manifestations culturelles à travers les wilayas et les localités les plus éloignées du pays, en particulier".

Le dépôt des dossiers doit se faire "exclusivement" en ligne, sur la plateforme numérique du soutien public aux associations culturelles et artistiques sur le site électronique du ministère, ajoute la même source, précisant que la période de dépôt des dossiers a été arrêtée à la période allant du 21 octobre au 20 décembre prochain.

Les associations culturelles et artistiques peuvent consulter les conditions et les procédures d'éligibilité au soutien, ainsi que le dossier administratif à fournir, télécharger le formulaire et d'autres fichiers sur le site électronique du ministère de la Culture et des Arts.

L'évaluation des travaux retenus par la commission du soutien public aux projets associatifs, se fera après étude de tous les dossiers, précise le communiqué.

Tizi-Ouzou

## Le film "Fouroulou" au festival national du film Amazigh samedi prochain

Le film "Fouroulou" du réalisateur Ali Berkenou, adapté du roman Le Fils du pauvre de l'écrivain Mouloud Feraoun, sera projeté samedi prochain à Tizi-Ouzou, en ouverture de la 18e édition du festival Culturel national annuel du film amazigh (FCNAFA), a annoncé la direction locale de la culture et des arts.

Ce long métrage retrace le parcours de Fouroulou Menrad, le personnage principal du premier roman de Mouloud Feraoun (1913-1962), Le Fils du pauvre, publié en 1950. L'ouvrage, où l'auteur a introduit des éléments autobiographiques de son enfance au village Tizi Hibel, retrace la vie de Fouroulou, l'enfant berger né dans une famille pauvre, dans un petit village de Kabylie, et qui deviendra instituteur.

Le réalisateur Ali Berkennou a ainsi mis à l'écran l'itinéraire et la détermination d'un enfant

issu d'une famille pauvre à changer son destin grâce à l'instruction. Un parcours difficile qui retrace non seulement la vie de Fouroulou, mais aussi la précarité dans laquelle vivaient les populations sous la colonisation française.

Le film sera projeté samedi prochain à 17H30 à la salle de cinéma Djurdjura, selon la direction de la Culture.

Né le 8 mars 1913 à Tizi Hibel (commune d'Ath Mahmoud), Mouloud Feraoun fréquenta l'école à l'âge de sept ans, puis il poursuivit ses études au collège de Tizi-Ouzou et à l'école normale de Bouzareah. Après ses études, il commence sa carrière d'enseignant et sera nommé instituteur dans son village natal en 1935. Il a occupé le poste de directeur d'école, puis il a été inspecteur.

Il a été lâchement assassiné le 15 mars 1962, avec cinq de ses compagnons, Ali Hamoutene,

Salah Ould Aoudia, Etienne Basset, Robert Aymar et Max Marchands, par l'Organisation armée secrète (O.A.S), un groupuscule français d'ultras opposés à l'indépendance de l'Algérie.

Pour rappel, le FCNAFA se tiendra du 26 au 30 octobre courant sous le slogan "Le film au cœur de la Révolution" avec au menu la projection des films en compétition pour le prix l'Olivier d'or, des conférences-débats, des master class et des ateliers de formation sur les métiers du cinéma.

Le programme détaillé de ce rendez-vous culturel qui revient après une interruption de plus de quatre ans, sera communiqué demain mercredi lors d'une conférence de presse qui sera animée conjointement par le commissaire du festival Amar Tribeche et la directrice de la culture et des arts Nabila Goumeziane.

Clôture de la semaine culturelle sud-coréenne

## Remise des prix aux lauréats



La cérémonie de clôture de la 9e édition de la semaine culturelle sud-coréenne "Semaine de la Corée" (8-21 octobre), s'est tenue, lundi au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, lors de laquelle des prix ont été remis aux lauréats du Festival de la "K-pop" et du concours de la langue coréenne.

A cette occasion, l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, M. You Ki-Jun, a exprimé sa "profonde gratitude" au ministère de la Culture et des Arts ainsi qu'au Palais de la Culture pour leur rôle dans l'organisation de ce Festival, qui est, a-t-il dit, "un événement marquant".

Par ailleurs, il a salué le "développement remarquable" des liens culturels entre son pays

et l'Algérie, soulignant que "de tels Festivals sont une précieuse opportunité pour partager nos cultures et approfondir ainsi notre compréhension et respect mutuels".

La cérémonie de clôture a été ponctuée par les performances des dix finalistes de la catégorie "Chant en coréen" et de la catégorie "Danse et chorégraphie", qui ont présenté leurs spectacles sur scène devant le jury, puis il a été procédé à l'annonce des gagnants des deux catégories et du lauréat du prix du public.

Par ailleurs, et sous le thème "Le rôle de la jeunesse algérienne dans l'avenir des relations bilatérales", la finale du concours de la langue coréenne a également eu lieu lundi matin au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, suivie de l'annonce des trois premiers

lauréats de ce concours.

S'agissant du programme cinématographique, et dans le cadre des activités du groupe de coopération "MIKTA", qui comprend la Corée du Sud, la Turquie, le Mexique, l'Indonésie et l'Australie, le long métrage "Little Forest" (2018) de la réalisatrice sud-coréenne Yim Soon-Rye a été projeté le 12 octobre à la salle Ibn Zeydoun. La "Semaine de la Corée", organisée par l'ambassade de la République de Corée en Algérie depuis 2016, tend à renforcer les relations bilatérales entre la République de Corée et l'Algérie dans le domaine culturel, à promouvoir l'entente mutuelle, à créer des opportunités de coopération et d'échange, notamment entre les jeunes et à faire connaître la culture sud-coréenne dans toute sa diversité.



www.lecarrefouralgerie.dz



2

- |  |   |
|--|---|
| 09h30 Amour, gloire et beauté              | 11h55 Journal   |
| 10h00 Les Feux de l'amour                  | 12h00 Journal   |
| 10h45 Petits plats en équilibre            | 12h40 Journal   |
| 10h50 Les douze coups de midi              | 12h45 La p'tite librairie                             |
| 11h55 Petits plats en équilibre            | 12h50 Ça commence aujourd'hui                         |
| 12h00 JT 13h                               | 14h05 Ça commence aujourd'hui                         |
| 12h40 Petits plats en équilibre            | 15h15 Affaire conclue                                 |
| 12h50 Plus belle la vie, encore plus belle | 16h05 Affaire conclue                                 |
| 13h20 L'île merveilleuse de Noël           | 16h50 Affaire conclue : la vie des objets             |
| 15h00 Noël à Maple Valley                  | 17h00 Tout le monde a son mot à dire                  |
| 16h30 Star Academy, la quotidienne         | 17h35 N'oubliez pas les paroles                       |
| 17h30 Ici tout commence                    | 18h10 N'oubliez pas les paroles                       |
| 18h10 Demain nous appartient               | 18h55 Journal   |
| 18h55 Météo                                | 20h00 Journal   |
| 19h00 JT 20h                               | 19h50 Journal   |
| 19h45 Météo                                | 19h55 Basique, l'essentiel de la musique              |
| 20h00 C'est Canteloup                      | 20h05 Envoyé spécial                                  |
| 20h10 Master Crimes                        | 21h50 Complément d'enquête                            |
| 21h15 Master Crimes                        | 22h55 Nous, les Européens                             |
| 22h10 Eurodreams                           | 00h20 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ? |
| 22h15 Master Crimes                        | 01h10 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ? |
| 23h40 Esprits criminels                    |   |
| 00h25 Esprits criminels                    |   |
| 01h25 Programmes de la nuit                |   |



3

- |                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| 07h10 La boîte à questions        | 11h00 Régions d'ici                    |
| 09h07 Têtâtête(s)                 | 11h15 ICI 12/13                        |
| 09h22 Soudain seuls               | 11h55 Natation : Coupe du monde FINA   |
| 11h10 La boîte à questions        | 13h00 Champions d'exception            |
| 11h19 En aparté                   | 13h25 Un cas pour deux                 |
| 11h55 Clique                      | 14h35 Un cas pour deux                 |
| 12h26 Paris Has Fallen            | 15h35 La p'tite librairie              |
| 13h13 Le cercle séries            | 15h45 Duels en familles                |
| 13h59 Retribution                 | 16h20 Slam                             |
| 15h28 Les génies de la nature     | 17h05 Questions pour un champion       |
| 16h21 Priscilla                   | 17h50 Journal                          |
| 18h11 La boîte à questions        | 18h00 ICI 19/20 édition toutes régions |
| 18h19 Clique                      | 18h50 Tout le sport                    |
| 18h54 En aparté                   | 19h00 Le mag Ligue 1                   |
| 19h30 Soir d'Europe l'avant-match | 19h20 Un si grand soleil               |
| 19h54 Plateau UEFA Europa League  | 19h40 Un si grand soleil               |
| 20h00 Lyon / Besiktas             | 20h05 Les brumes du souvenir           |
| 21h56 Soir d'Europe le débrief    | 21h45 Journal                          |
| 22h58 Clique                      | 21h50 La France en vrai                |
| 23h30 Paris Has Fallen            | 22h43 La France en vrai                |
| 00h16 Pauvres Créatures           | 00h40 La p'tite librairie              |
| 02h34 Scred TBM                   | 00h45 Des racines et des ailes         |



arte

- |  |   |
|--|---|
| 08h45 Ça peut vous arriver                               | 10h05 Un billet de train pour...  |
| 10h30 Ça peut vous arriver chez vous                     | 11h00 La France côté Nord : De la Somme à la frontière belge            |
| 11h40 Météo  | 11h55 Les maîtres des abeilles  |
| 11h45 Le 12.45   | 12h35 Hugo Cabret   |
| 12h40 Un jour, un doc                                    | 14h45 L'odyssée des animaux   |
| 13h50 Un jour, un doc                                    | 15h35 Terre de légendes   |
| 14h50 Un jour, un doc                                    | 16h20 Invitation au voyage  |
| 15h50 Un jour, un doc                                    | 17h05 Invitation au voyage  |
| 16h30 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi !   | 17h55 Transylvanie : une clinique pour les cigognes                     |
| 17h35 Le juste prix                                      | 18h30 Le dessous des images   |
| 18h40 Météo  | 18h45 Arte journal  |
| 18h45 Le 19.45   | 19h05 28 minutes  |
| 19h35 Scènes de ménages                                  | 19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel                               |
| 20h10 Le meilleur pâtissier                              | 19h55 Rematch   |
| 21h10 Le meilleur pâtissier                              | 20h45 Rematch   |
| 22h25 Le meilleur pâtissier : qui réintégrera la tente ? | 22h20 Elsa Morante et "La Storia" : Une écrivaine victime de son succès |
| 23h20 Les incroyables talents sont éternels              | 23h20 Le traducteur   |
| 23h55 Les incroyables talents de la musique              | 01h00 Habemus Papam   |
| 00h35 Les incroyables talents de la musique              | 02h45 Les maîtres des abeilles  |
| 01h15 Les incroyables talents de la musique              | 03h11 Pause   |
|  | 04h05 Allemagne : les buvettes trinquent                                |



20h10

## MASTER CRIMES



La capitaine Delandre fait appel à Louise Arbus après la découverte d'un corps dans un cimetière pour animaux. La victime n'est autre que le patron d'Animal Romance, un site de rencontre qui met en lien les personnes selon leurs animaux de compagnons. L'experte en crime étudie ce nouveau cas lui donnant l'occasion de débattre des instincts primaires de l'homme avec ses élèves. Le coup porté à la victime ne correspond pas à la mise en scène du crime. En effet, il a été porté au hasard alors que le déplacement du corps a été soigneusement exécuté.

3

20h10

## LES BRUMES DU SOUVENIR



Jean Mercier, maire de la commune fantôme de Bezons, dans le département de la Meuse, est retrouvé assassiné. L'enquête est confiée à la capitaine de la police criminelle de Nancy, Clara Merisi. Sur place, elle est épaulée par François Gilbert, un historien en poste à l'Ossuaire de Douaumont, monument érigé à la mémoire des victimes de la bataille de Verdun en 1916. Quelques jours plus tard, à proximité de la scène de crime, Gilbert déterre le cadavre d'une femme. Sa mort ne peut remonter à la Grande Guerre, mais plutôt... aux années 80.



20h11

## REMATCH



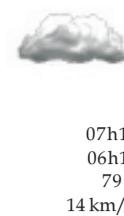
IBM maintient son refus d'accéder aux requêtes de Kasparov, concernant les données analytiques des anciennes performances de Deep Blue. Blessé dans son orgueil et désespéré quant à la stratégie à adopter, le joueur décide de ne pas se présenter au nouveau match. Sous la pression de sa hiérarchie, Helen sonde son équipe pour trouver le meilleur moyen de forcer le champion à revenir sur sa décision. Soumis à un intense stress, Garry se remémore bientôt le face à face décisif qui l'avait opposé à Anatoli Karpov en pleine dictature soviétique, une décennie plus tôt.





**ORAN**  
25 | 16

Lever du soleil  
Coucher du soleil  
Humidité  
Vent



Alger	☀️	23-18
Constantine	☀️	27-12
Annaba	☀️	28-18
Ouargla	☀️	30-18
Mostaganem	☁️	24-18
Béchar	☀️	25-16

## Violations sionistes à Al-Aqsa «Une tentative de changer la réalité de la mosquée»

Le ministère palestinien des Affaires étrangères a considéré, mardi, que les violations sionistes quotidiennes à Al-Aqsa comme "une tentative de modifier la réalité historique et juridique de la mosquée" dans le cadre d'une guerre de génocide et de déplacement orchestrée par l'occupation contre les Palestiniens. Le ministère a expliqué, dans un communiqué, qu'il "prend avec beaucoup de sérieux l'escalade quotidienne des incursions de colons extrémistes dans la mosquée Al-Aqsa et l'escalade de leurs rituels talmudiques dans ses cours". Le département a souligné que ces "incursions provocatrices sont menées avec la protection officielle de la police d'occupation et avec le soutien, l'appui et le parrainage du gouvernement (sioniste)". La diplomatie palestinienne a déclaré qu'il s'agit d'une "tentative de transformer ces scènes en une réalité tangible et familière en raison de sa répétition quotidienne, dans le but d'accélérer les épisodes de sa division jusqu'à ce que la mosquée soit démolie". Le ministère des Affaires étrangères a estimé que le gouvernement sioniste et ses membres extrémistes "modifient délibérément la réalité historique et juridique de la mosquée (...), d'une manière qui s'inscrit dans le cadre de la guerre de génocide et de déplacement". Troisième lieu saint de l'Islam, la mosquée d'Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et agents de la police sionistes. Mais la fréquence des assauts dans la mosquée a augmenté depuis le 7 octobre 2023, date à laquelle l'entité sioniste a lancé sa guerre génocidaire contre la bande de Ghaza. Le Département des Waqfs islamiques à El Qods a déclaré dans un communiqué que 774 colons ont pris d'assaut la mosquée Al-Aqsa, mardi matin. Dimanche, 1 780 colons ont pris d'assaut la mosquée Al-Aqsa dans la matinée et l'après-midi, selon le même département.

Pour couvrir les besoins  
des déplacés

## Le Liban aura besoin de 250 millions de dollars par mois

Le Liban aura besoin de 250 millions de dollars par mois pour les déplacés par les attaques sionistes, a déclaré le ministre de l'Environnement Libanais. Nasser Yassin, ministre libanais de l'Environnement, chargé de répondre à la crise, cité par des médias, a déclaré mardi que «la réponse du gouvernement, aidée par des initiatives locales et l'aide internationale, ne couvrirait que 20% des besoins de quelque 1,3 million de personnes déracinées de leurs foyers et réfugiées dans des bâtiments publics ou chez des proches». «Ces besoins vont probablement augmenter, car les vagues quotidiennes de frappes aériennes (de l'armée sioniste) poussent de plus en plus de personnes à quitter leurs maisons et obligent le gouvernement libanais à se démener pour trouver des moyens de les loger», a-t-il ajouté. «Nous avons besoin de 250 millions de dollars par mois pour couvrir les besoins de base en nourriture, en eau, en assainissement et en éducation des personnes déplacées», a-t-il dit. Yassin a estimé que les dommages causés au Liban s'élevaient à des milliards de dollars. «Des villages entiers ont été détruits ces derniers jours, mais aussi des institutions publiques, des installations d'eau, des stations de pompage, des hôpitaux. Tout cela doit être reconstruit», a-t-il déploré.

Maroc

## Le projet de loi de Finances 2025 suscite critiques et déception



Les critiques à l'encontre du projet de loi de finances 2025 au Maroc s'intensifient, de nombreux acteurs politiques et professionnels y voyant la continuation de politiques néolibérales favorisant une élite restreinte et aggravant les crises sociales et économiques. En l'absence de plans clairs pour la réforme et le changement, le gouvernement marocain semble ignorer délibérément les besoins des travailleurs et les revendications des groupes marginalisés, tandis que les lobbies de la corruption continuent d'épuiser les ressources de l'Etat. Ce projet a suscité une vive indignation parmi le personnel de santé, qui estime que le gouvernement a trahi ses engagements récents avec la coordination syndicale du secteur. Dans ce contexte, les syndicats ont exprimé leurs préoccupations quant à certains articles du projet de loi de finances 2025 relatifs aux postes budgétaires, qui soulèvent des interrogations chez les profes-

sionnels, leur rédaction ne reflétant pas les accords conclus le 23 juillet dernier, notamment en ce qui concerne la situation légale et professionnelle. Après avoir dénoncé des manœuvres dilatoires, le syndicat autonome des médecins du secteur public a exprimé son indignation face à la régression continue du gouvernement par rapport à ses engagements. La Confédération nationale de la santé, affiliée à l'Union marocaine du travail, a annoncé son intention d'organiser plusieurs manifestations, ainsi qu'une grève nationale. Les syndicats de santé ont appelé à une cessation partielle des activités le mercredi 23 octobre prochain pendant une heure, de 11 h à 12 h, devant leurs lieux de travail, avec le port d'un badge de protestation, ainsi qu'à la signature de pétitions dénonçant collectivement les atteintes aux droits et acquis des travailleurs de la santé. Par ailleurs, ils ont annoncé une grève générale dans le secteur de la santé le mer-

credi 30 octobre, à l'exception des services d'urgence et de réanimation, tout en assurant la continuité des soins dans les établissements hospitaliers. Des manifestations régionales et des sit-in partiels seront également organisés devant les directions régionales de la santé. Nabila Mounib, députée du Parti socialiste unifié, a souligné que le Maroc traverse une crise économique et sociale profonde, affirmant que le projet de loi de finances 2025 ne propose aucune solution concrète à ces défis. Elle a ajouté que le gouvernement ne dispose d'aucun plan réel pour réduire les disparités sociales et territoriales, rappelant que le taux de chômage dépasse 13,7 % sans aucun programme clair de création d'emplois ou de formation. Elle a également fait remarquer que le nombre de postes budgétaires alloués au ministère de la santé est insuffisant pour combler le manque criant de personnel médical et technique. Mounib a insisté sur la nécessité d'un enseignement public gratuit et de qualité, alors que le gouvernement privilégie le soutien aux écoles privées, creusant ainsi le fossé social au lieu de le réduire. Elle a également pointé du doigt l'absence de toute stratégie pour lutter contre la corruption, ce qui permet aux lobbies de s'enrichir aux dépens des fonds publics et des intérêts du peuple. De son côté, le Parti de la Fédération de la gauche démocratique a mis en garde contre les conséquences catastrophiques que pourrait entraîner le maintien des choix néolibéraux dans l'élaboration de ce projet de loi de finances. Il a accusé le gouvernement de contredire de manière flagrante le slogan de "l'Etat social", tandis que la corruption perdure au sein des institutions étatiques, et que le détournement des ressources continue.

Agression sioniste

## Borrell appelle à permettre aux observateurs et médias d'accéder au nord de Ghaza

Le Haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, a appelé mardi à permettre aux observateurs internationaux et aux médias d'accéder au nord de Ghaza, qualifiant de "terrifiante" la situation dans l'enclave palestinienne, en proie à des agressions génocidaires sionistes depuis plus d'une année. "Il n'y a aucune justification à la souffrance humaine causée par la famine et le déplacement forcé provoqués par l'homme", a écrit M. Borrell sur les réseaux sociaux, concernant les conditions catastrophiques endurées par les Palestiniens au nord de l'enclave palestinienne. Le responsable de l'UE a de nouveau exigé un "cessez-le-feu immédiat pour garantir l'acheminement de l'aide humanitaire vers le nord de Ghaza et le passage sécurisé des personnes déplacées". Il a également condamné les attaques sionistes contre l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA). La veille, le porte-parole du SG de l'ONU, Farhan Haq, a déclaré que l'entité sioniste avait entravé l'accès au camp de réfugiés de Jabalia au OCHA.